

PAULE BAILLARGEON  
animale cérébrale

PORTRAIT

mai-juin 2000  
n°285

**recto  
verso**

DOSSIER  
**TAXIS**  
NON-COMPRIS  
Pour comprendre la réforme



# Au fil de l'actualité syndicale



[www.ceq.qc.ca](http://www.ceq.qc.ca)

*Personne ne connaît  
le territoire du  
**Québec**  
mieux que nous*

*L*e réseau des centres locaux de développement (CLD), la porte d'entrée pour démarrer votre entreprise dans toutes les régions du Québec, incluant les entreprises en économie sociale.

**Québec**   
Ministère  
des Régions

Magazine indépendant d'information générale, *Recto Verso* examine les réalités socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. *Recto Verso* cherche à comprendre et à rendre compte des transformations de la société, de ses acteurs et actrices, de ses structures et de ses influences. Publié depuis 1951, le périodique s'inspire depuis toujours des idées émancipatrices dans la perspective d'un plus grand pouvoir des citoyens-nes sur leurs conditions de vie et de travail. Les articles publiés dans RECTO VERSO n'engagent que leur-s auteurs-e-s.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
 MARIANIK GAGNON, FRANÇOISE GUAY,  
 FRANÇOIS MERCIER, GUYLAINE PRINCE, DANIEL S.-  
 LEGAULT, NATHALIE ST-PIERRE, LINA TRUDEL

**COMITÉ DE LECTURE :**  
 ANDRÉE BÉLISLE, LOUIS BONNEVILLE, ROSE  
 BOURGEOIS, LOUIS BRILLANT, ESTELLE CHIRUR-  
 GIEIN, JACQUES COLLIN, GUILLAUME DOSTALER,  
 ANDRÉ GIROUX, MARIE HENRICHON, LUDOVIC  
 HIRTZMANN, JULIE PERREAULT.

**COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT :**  
 ANNE-MARIE BRUNELLE  
**RÉDACTION EN CHEF, DIRECTION ARTISTIQUE ET  
 MONTAGE COUVERTURE :** DANIEL S.-LEGAULT  
**DIRECTION DE LA PRODUCTION  
 ET JOURNALISME :** RICHARD BOUSQUET  
**GESTION DES ABONNEMENTS ET DE LA DISTRIBU-  
 TION, COMPTABILITÉ ET TRAITEMENT DE TEXTES :**  
 GINETTE GAUDREAULT  
**REPRÉSENTATION PUBLICITAIRE :**  
 EDITH TESSIER  
 (514) 523-5998, POSTE 24

**ÉDITION :** REVUE VIE OUVRIÈRE INC.  
**MISE EN PAGES ET GRAPHISME :**  
 COMPOSITION FLEUR DE LYSÉE  
**IMPRESSION :** IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL  
**FRÉQUENCE DE PARUTION :** 6 NUMÉROS PAR AN  
**PHOTO COUVERTURE :** P. BAILLARGEON  
 PAR GUILLERMO JAREDA

**TARIFS D'ABONNEMENT :** INDIVIDU OU GROUPE  
 POPULAIRE : 20\$/AN OU 32\$/2ANS  
 INSTITUTIONNEL : 25\$/AN. SOUTIEN : 32\$/AN  
 ÉTUDIANT OU SANS EMPLOI : 15\$/AN  
 À L'ÉTRANGER (PAR AVION),  
 INDIVIDUEL : 30\$/AN. INSTITUTIONNEL : 40\$/AN



RECTO VERSO EST DISTRIBUÉ  
 DANS PLUS DE 1100 POINTS  
 DE DÉPÔT ET PAR ABONNEMENTS,  
 À TRAVERS LE QUÉBEC ET  
 LA FRANCOPHONIE HORS QUÉBEC.  
 LE GOUVERNEMENT DU CANADA  
 CONTRIBUE À CE NUMÉRO  
 PAR LE BIAIS DE L'AGENCE CANADIENNE  
 DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL.  
 RECTO VERSO EST MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE  
 DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS  
 QUÉBÉCOIS, ET DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS  
 ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC. SES  
 ARTICLES SONT INDEXÉS DANS LE RÉPERTOIRE  
 ANALYTIQUE DE PRESSE *REPÈRE*.  
 DÉPÔT LÉGAL À OTTAWA ET À LA BIBLIOTHÈQUE  
 NATIONALE DU QUÉBEC. ISSN 1484-6586.  
 ENVOI DE PUBLICATION, ENREGISTREMENT  
 N° 1325639 PARUTION : N° 285, 1<sup>er</sup> JUILLET 2000

RECTO VERSO  
 1215, RUE VISITATION, BUREAU 101, MONTRÉAL  
 (QUÉBEC) H2L 3B5  
 TÉLÉPHONE: (514) 523-5998  
 TÉLÉCOPIEUR: (514) 523-5812  
 ADRESSES ÉLECTRONIQUES :  
 RECTOVERSO@VIDEOTRON.CA  
 VO@MLINK.NET



# Numéro 285 juillet-août 2000

PAGE 7



PHOTO: GUILLERMO JAREDA

PAGE 26



PHOTO: DANIEL S.-LEGAULT

## Portrait

### La condition humaine selon Paule Baillargeon ANIMALE CÉRÉBRALE

Avec une santé très fragile, dans un monde où les hommes sont omniprésents, Paule Baillargeon a réalisé des films très personnels et dérangeants, en faisant à sa tête, sans compromis. Avec un langage fait de théâtre, de jeu, de beaucoup de poésie, et d'une empathie contagieuse pour la personne humaine.

## Dossier

### Taxis non-compris POUR COMPRENDRE LA RÉFORME

Quand les journalistes parlent des chauffeurs-ses de taxi, c'est pour prendre le pouls de l'opinion publique. Les chauffeurs-ses connaissent donc tous les sujets à l'ordre du jour... sauf l'actuel projet de réforme gouvernemental les concernant! Le public connaît peu leurs conditions matérielles de travail. C'est une industrie opaque, où le travail se fait souvent au noir, depuis toujours. Le gouvernement veut y remédier mais offre peu en échange... C'est un métier de débrouillardise, tellement vieux qu'on imagine mal qu'il change. Mais il s'adapte encore...

## Éditorial

Cynisme zéro ..... 4

## Courrier

..... 6

## Carrefour de pouvoirs

Loriane Séguin : Cœur et écœurements ..... 18  
 Des Andes positives ..... 21  
 Ton dollar ou le mien? ..... 40

## On apprend 83% par la vue

..... 20

## Carrefour de savoirs

Lire : L'esclavage d'ici ..... 24

## Courtes et sucrées

..... 50

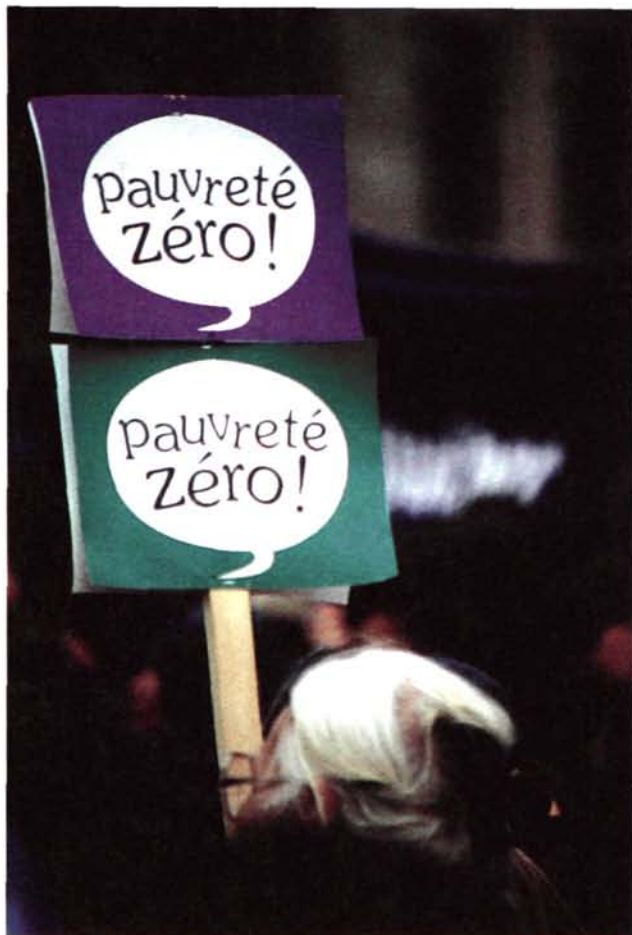
*Recto Verso* offre la possibilité à des organismes communautaires d'informer ses lecteurs et lectrices. Ces groupes sont entièrement responsables de leurs pages, tant sur le plan rédactionnel que graphique.

L'économie sociale en mouvement : ..... 13-16  
 Solidarité internationale : ..... 44-45  
 Francophonie hors Québec : ..... 46-49

Anne-Marie Brunelle, Ludovic Hirtzmann, D.S.-Legault

Le projet de loi pour l'élimination de la pauvreté

# Cynisme zéro



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ AU QUÉBEC. L'IDÉE N'EST PAS NEUVE MAIS UNE LOI POUR Y PARVENIR EST UNE NOUVEAUTÉ. C'EST LE TRAVAIL AUQUEL LE COLLECTIF POUR L'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETÉ S'ATTELE DEPUIS PLUS DE DEUX ANS. DÉBUT JUIN, LA PÉTITION POUR LA SOUTENIR CONTENAIT 181 000 SIGNATURES. MAIS PLUSIEURS RESTENT SCEPTIQUES. IDÉALISME? GESTE SYMBOLIQUE? OU FUTURE LOI?

nismes de coopération internationale (AQOCI) et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). «Nous sommes en train de créer un rapport de forces. Les syndicats nous soutiennent, la Marche mondiale des femmes fait de notre action une revendication, l'église nous appuie ainsi que de nombreux milieux municipaux», dit le Collectif. Si le soutien des groupes populaires est considérable, celui de la population sera déterminant.

Du côté des médias, le 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion de mieux faire connaître la proposition de loi à Montréal. Mais dans l'ensemble, la médiatisation est demeurée faible dans la métropole, qui pour-



À Québec, sur les terrains de l'Assemblée nationale, le 13 mai dernier.

L'idée d'une loi pour éliminer la pauvreté est née en 1997. Le Carrefour de pastorale en monde Ouvrier (CAPMO) et sa coordonnatrice Vivian Labrie l'ont initiée, en pleine réforme de l'aide sociale. Depuis lors, le projet a été appuyé par plus de 1 200 organismes. «Elle passera cette loi. 181 000 personnes ont signé : ce n'est pas rien tout de même», déclare-t-on au Front commun des personnes assistées sociales. Vaste coalition, le Collectif compte notamment parmi ses membres les principales centrales syndicales, la Fédération des femmes du Québec, l'Association québécoise des orga-

nismes de coopération internationale (AQOCI) et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). «Nous sommes en train de créer un rapport de forces. Les syndicats nous soutiennent, la Marche mondiale des femmes fait de notre action une revendication, l'église nous appuie ainsi que de nombreux milieux municipaux», dit le Collectif. Si le soutien des groupes populaires est considérable, celui de la population sera déterminant.

Du côté des médias, le 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion de mieux faire connaître la proposition de loi à Montréal. Mais dans l'ensemble, la médiatisation est demeurée faible dans la métropole, qui pour-

#### LE POUVOIR POLITIQUE DES PAUVRES

tant, compte près d'un million de pauvres. En région, les médias ont bien davantage relayé le message.

Cette approche législative qui veut utiliser les outils mêmes du pouvoir pour éliminer la pauvreté fera douter ou encore sourire. Est-ce réaliste? Comment un groupe d'individus, si grand soit-il, peut-il dicter une loi de laquelle devrait répondre le premier ministre? Et si ce n'était pas ça la question?

#### LE POUVOIR POLITIQUE DES PAUVRES

«Ce n'est pas un projet de loi qui va éliminer la pauvreté.» «Seule une mo-

bilisation dans la rue pourrait créer un rapport de forces pour éliminer la pauvreté.» «Les syndicats ne se préoccupent pas de l'élimination de la pauvreté et se contentent plutôt de défendre leurs membres...» Voilà le genre d'arguments auxquels se butent les partisans-es du projet. Sans parler bien sûr des innombrables engagements pieux des gouvernements. Pour n'en citer que quelques-uns : 1976, le Québec signe le Pacte mondial sur les droits sociaux, 1995 à Copenhague, les États du monde s'engagent à éliminer la pauvreté, en 1997, l'ONU annonce que la prochaine décennie y sera consacrée.



Rappelons qu'on constate chez nous le constant appauvrissement d'un cinquième de la population. Les banques alimentaires prolifèrent. Les levées de fonds se multiplient. On ne se surprend plus de ces tentatives, toujours temporaires, de palier aux manques.

La principale qualité de la démarche réside dans sa résistance à une idée reçue tenace et inquiétante : le politique ne peut s'attaquer au problème de la pauvreté, paralysé par l'idée que les forces du marché sont seules à déterminer l'avenir. Comme si la pauvreté ne résultait pas de politiques créées et maintenues par des êtres humains. Comme si ces résultats découlaient de lois économiques immuables, et non pas de choix politiques – c'est-à-dire humains.

#### UNE VRAIE LOI

Les membres du Collectif ont rédigé «une vraie loi». «Nous avons pris le soin de nous assurer que l'architecture de la loi soit conforme aux règles usuelles d'écriture des lois», explique-t-on. Dans son chapitre 1, elle décrète : «La présente loi a préséance sur les autres lois. Si un doute surgit dans l'interprétation d'une disposition de celle-ci, il est tranché dans le sens indiqué par la loi.» Comme le fait remarquer Vivian Labrie : «la pauvreté empêche de réaliser des droits reconnus. Elle doit pouvoir infléchir les autres lois.» Cette prépondérance fait en sorte que cette loi pour-

rait être techniquement invoquée, comme les Chartes de droit.

La loi est basée sur trois principes. L'élimination de la pauvreté est une priorité de l'action gouvernementale. L'amélioration du revenu du 1/5 le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du 1/5 le plus riche. Enfin, les personnes en situation de pauvreté sont associées à la conception de ces mesures. Un Conseil pour l'élimination de la pauvreté serait créé pour surveiller la mise en place et la bonne application de la loi.

Le projet compte quatre étapes, réparties sur un échéancier de dix ans. La première comporte des mesures urgentes et immédiates. Le salaire minimum serait haussé à 8,50 \$ de l'heure – une personne travaillant actuellement 35 heures au salaire minimum gagne moins de 14 000 \$ par année. Un plancher de revenu garanti est également demandé d'urgence.

#### UNE UTOPIE ?

«Vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre. Vous n'avez rien fait tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère. Messieurs, songez-y, faites maintenant des lois contre la misère!», disait Victor Hugo, devant l'assemblée législative française, le 9

juillet 1849. Plus de 150 ans plus tard, des milliers de Québécois-es proposent de le prendre au mot.

Malgré le chemin accompli, beaucoup reste à faire. Réussir à conserver la proposition comme un tout, indivisible. Empêcher qu'il se «dilue» au contact du système politique et politicien. Le projet a été présenté au premier ministre Bouchard le 1<sup>er</sup> mai dernier. Les porte-parole du Collectif ont rencontré les caucus des députés.

Alors passera, passera pas? Tout dépendra du rapport de forces et de la participation populaire. Utopique? Probablement. Comme l'était l'idée de mettre sur pied un régime national d'assurance-maladie dans les années 60 ou encore cette idée de fou de permettre le financement des syndicats par la formule Rand et plus récemment celle de faire marcher des centaines de milliers de femmes à la grandeur de la planète. Utopique? Certainement. Mais devant l'ampleur du défi de la lutte à la pauvreté et lorsque la législation peut bouger dans le sens des intérêts de la population, le cynisme n'est pas de mise. «C'est une utopie qu'on veut appliquer et on est en train de se donner les moyens pour cela», assure Vivian Labrie avec une force tranquille. ☺

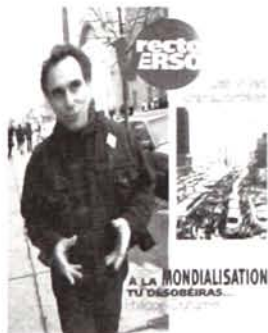


Le magazine *Recto Verso* a remporté le prix du Média communautaire de l'année, pour 1999, de l'Association des Médias Écrits communautaires du Québec (AMECQ).

*Recto Verso* s'est aussi mérité le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie «entrevue», le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie des «articles d'opinion» pour un de ses éditoriaux, ainsi que celui pour la meilleure «conception graphique», toujours parmi les membres de l'AMECQ dont le tirage est de 3 000 copies ou plus. ☺

## De marde, d'espérance, et de violence

Cher *Recto Verso*, j'ai un peu de misère à saisir l'orientation de votre revue, surtout vis-à-vis de notre gouvernement chiant. D'une part, vous le critiquez profondément; d'une autre part, vous acceptez de la publicité de celui-ci. En tant qu'assisté social, j'ai beaucoup de difficulté à accepter de voir la face de mon «boss», André Boisclair, dans une publication de gauche. Le voilà, souriant en hommage à des bénévoles, à côté d'un texte typiquement platte et superficiel, parlant «d'espérance» (quelle farce!), tout en nous envoyant nos chèques de 500 \$ chaque mois. Je répète: 500 \$/mois pour tous nos besoins vitaux. Merci, André. Et merci pour votre atroce hypocrisie de marde.



Juste avant ce dégueulasse Monsieur Boisclair, un cahier «d'information» (lire: propagande) sur l'économie sociale [...]. Toute cette saloperie «d'économie sociale» ne peut être qu'un exercice de RÈCUPÉRATION, avec de beaux salaires pour les Nancy Neamtan du monde. (Et des «bonnes» consciences!) Question de jeter de l'argent au «communautaire» pour taire des voix dissidentes, et de canaliser leur énergie au néant sans vagues.

Enfin! Philippe Duhamel et son préchi-prêcha «non-violent». Bien que Monsieur Duhamel travaille très fort, et a de bonnes intentions, nous, les «violents petits enervés-es», nous dissociions de cette philosophie irréaliste et moralisante qui interdit la violence. Si nous avons la chance, nous nous défendrons, violemment si nécessaire, contre ceux qui mettent leurs bottes dans nos faces, et nous nous vengerons contre ceux qui nous agressent. Point final. Et si cela déplaît aux petits «Gandhi» tous sages du Québec, tant pis. Comme l'a écrit David Dellinger dans un texte en 1965: «Gandhi a souvent dit qu'il était préférable de résister à l'injustice par la violence que de ne rien faire du tout.» Exact. Donc, emmerdez-nous pas avec votre maudite morale quand on défonce un McDonalds, ou qu'on frappe un exploitateur. Ils le méritent!

Marco Ermacora – Montréal

☺ Notre «orientation» nous demande, justement, d'accepter des investissements publicitaires, sans aucune ingérence sur le contenu, pour nous permettre d'offrir *Recto Verso* gratuitement. Cette distinction faite, les publicitaires sont libres et responsables de leur contenu. C'est parce qu'une bonne partie de notre lectorat a des revenus limités que nous ne voulons pas que vous l'amputiez davantage pour nous lire. On estime notre lectorat assez intelligent pour rester critique autant face à nos pages rédactionnelles qu'à nos espaces publicitaires.

## Triste langue

Je viens de trouver *Recto Verso* dans un club vidéo. Intéressant, c'est certain. Mais dans votre dossier *L'insécurité linguistique* [de mars-avril], vous employez une «manie» absolument agaçante et totalement dénuée de simple bon sens: la féminisation à outrance.

[...] Si l'on considère la langue comme un simple moyen de communication, il n'est plus important d'y faire attention. Si l'on considère la langue comme une extension de soi, une manière d'exprimer sa pensée d'une façon élégante et compréhensible, apprenons-la, distillons-la, aimons-la. Ce n'est pas le mot étranger qui sacrage une langue, c'est sa déstructuration.

Claude Salvaille – Saint-Fabien

## Vision occidentale

Bonjour. De passage au Canada, je suis tombé par hasard sur votre publication. Habituellement je ne réponds jamais aux publications mais cette fois votre article sur les Philippines m'a décidé à vous apporter mon témoignage. En effet la vie des Philippines expatriés à Hong Kong ressemble bien à celle décrite dans votre article, mais le texte dans lequel vous enrobez l'interview, décrivant les USA comme étant la cause principale des maux des Philippines est tout à fait fantaisiste. Je tiens à vous préciser que je ne suis pas Américain (je suis Français) et que j'ai passé 10 ans en Asie du Sud-Est [...] où je me suis marié et fondé une famille.

Dans votre article, vous laissez supposer que les différents services fonctionneraient mieux s'ils n'étaient pas privés. C'est une vue typique de l'occidental qui n'a jamais mis les pieds plus de 15 jours dans ces pays, et qui continue de penser avec sa logique occidentale. Les éco-

nomies de tous ces pays, qu'ils soient démocratiques ou communistes, reposent essentiellement sur la corruption et les monopoles. [...] Nationaliser les services vitaux pour le pays ne fera qu'enrichir les gouvernants à qui appartient déjà les Cies privées. [...]

Baxter Fredericks – Chonburi, Thaïlande

☺ Dans cette entrevue avec Connie Bragas Regalado, la seule référence aux États-Unis est une petite citation tirée d'une analyse d'un groupe communautaire. Nulle part il n'est fait d'appel à une nationalisation: nous disons même que le gouvernement philippin est de ceux qui profitent le plus de cette exploitation des émigrés-es.

## Fierté franco-canadienne

Dans votre publication #283, Daniel Legault nous laisse entendre que le «Québec parle français depuis plus longtemps que l'ensemble de la France». Quel énoncé ridicule! Si vous vous étiez renseigné correctement, vous n'auriez pas permis ce genre de citation. La France parle français sous une forme ou une autre bien plus longtemps que la découverte du Québec. Le patois et les autres formes de français incluant le français provençal sont bien plus vieux que le Québec [...]. Arrêtons-nous là! Le restant de l'article était intéressant pour un franco-ontarien comme moi!

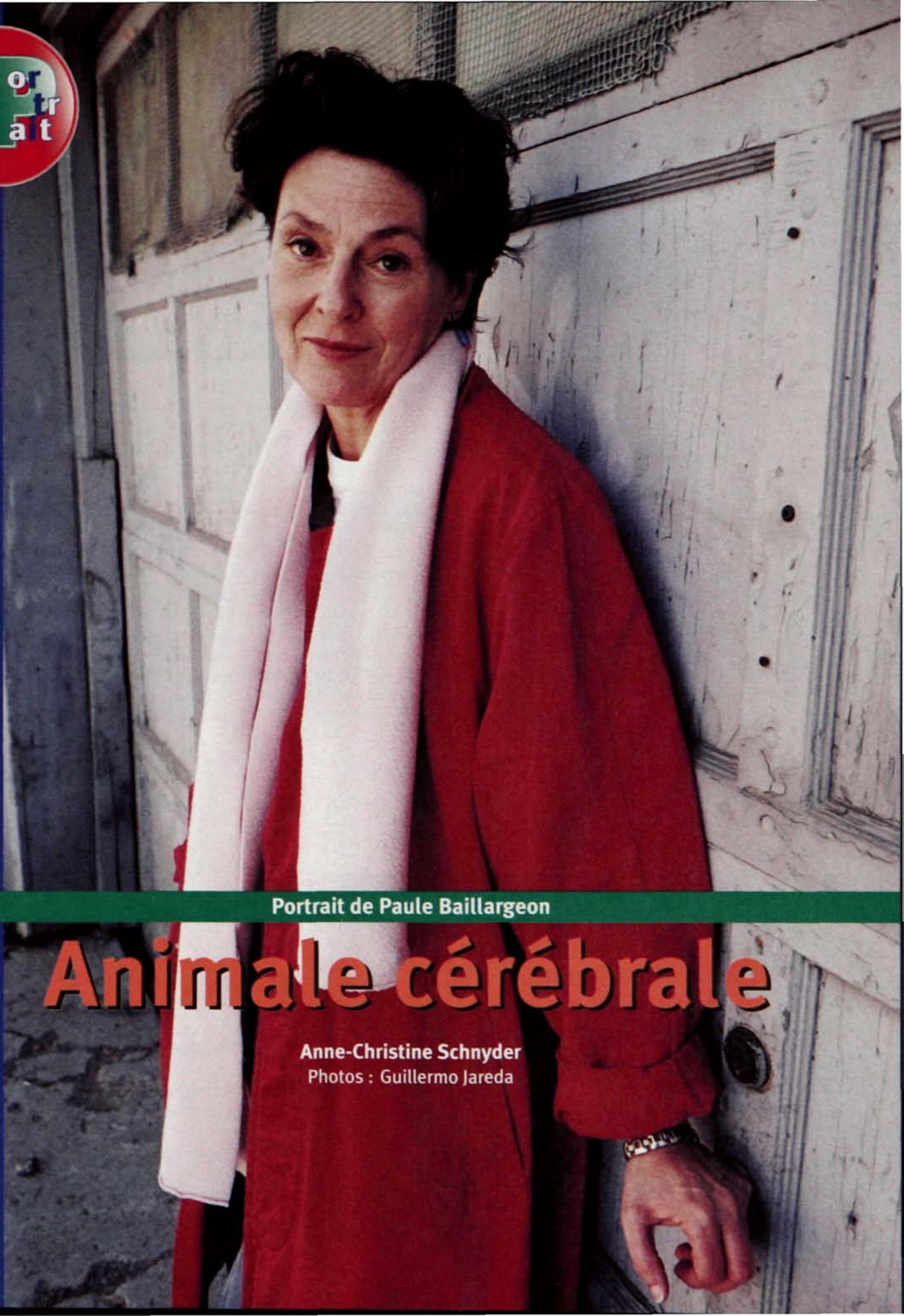
André O. Fournier, Windsor – Ontario

☺ Relisez attentivement: «Le Québec parle français depuis plus longtemps que l'ensemble de la France» Il n'y a pas d'erreur. L'île de Paris parle français depuis environ 1 000 ans, le Québec depuis sa colonisation française (au 16<sup>e</sup> siècle). Dans le reste de la France, c'est au 20<sup>e</sup> siècle seulement que les langues maternelles (langue d'oc, langues d'oïl, latin, provençal, etc.) ont été remplacées par le français. Les multiples patois d'alors n'ont pas plus rapport avec le français que l'espagnol ou l'italien modernes. Mais nous aurions pu parler du Canada (français) plutôt que du Québec.

## Il faut une première fois!

J'ai pris connaissance de *Recto Verso* à Hull pour la première fois de ma vie, ce mois-ci. Je suis agréablement surprise de sa qualité d'informations et du socio-politique; je me fais un devoir de m'y abonner subito presto.

Hughette Néron – Authier-Nord



Portrait de Paule Baillargeon

# Animale cérébrale

Anne-Christine Schnyder  
Photos : Guillermo Jareda

«**J'** ai eu peur qu'on m'enlève ma liberté, j'ai eu peur d'aboutir à l'asile. Et la peur, parfois, ça vous change.» De sa voix feutrée, sans fausse pudeur, Paule Baillargeon lève le voile sur une période noire de sa vie. Un aspect d'autant plus sombre qu'il fait écho à ses terreurs de petite fille. Profondément habitée par son passé, elle semble en avoir retiré une crainte presque animale de se faire mettre en cage.

Son parcours s'en reflète. Enfant révoltée, elle devient une actrice théâtralement délinquante et mythique pour toute une génération. Elle est aussi une réalisatrice reconnue pour ne pas se laisser enfermer dans des moules. Insaisissable, elle nous échappe. S'échappe à elle-même, ainsi qu'elle le formule pour exprimer ce qui ressort d'elle, sans qu'elle le veuille ou puisse le contrôler. Avec son regard qui oscille perpétuellement entre le rire et le sérieux, à la fois confiant et défiant, elle est comme une proie aux abois ; on sent que Paule Baillargeon n'aime pas se faire imposer un bâillon. Ni être domptée.

Dès le début de sa carrière, cette empêcheuse de tourner en rond est d'ailleurs sortie des sentiers battus. À 24 ans, peu après son passage à l'École nationale de théâtre, elle se lance dans l'aventure extraordinaire du Grand Cirque Ordinaire. Cette troupe de théâtre fondée en 1969 par le comédien Raymond Cloutier compte six saltimbanques, dont Jocelyn Bérubé et Guy Thauvette. Proposant un théâtre différent, dérangeant, engagé, critique et spontané, ils-elles marquent profondément le paysage artistique québécois. Leur célèbre produc-



**Petite fille, elle a en effet l'impression d'être une enfant un peu invisible pour tout le monde.**



tion : *T'es pas tannée, Jeanne d'Arc?* suscite bien des vocations, celle de Lorraine Pintal notamment.

Toute en contrastes et en oppositions, sorte de Révolution tranquille incarnée, Paule Baillargeon est douce et violente à la fois. Sa voix particulière au timbre apaisant balance ses propos décidés. L'impression qu'elle donne d'être sans cesse sur la défensive s'estompe dans son sourire lumineux. Son caractère rebelle tranche avec sa sensibilité à fleur de peau. Difficile à cerner, elle dégage de tout son être quelque chose d'attachant. Surtout peut-être à cause de cette fracture presque palpable qu'on sent en elle, et cette grande force – celle de réaliser ses désirs – qui balaye tout. Mélange étrange et touchant, qui lui confère un certain mystère, un charisme indéniable.

«C'est quelqu'un de fragile, mais cette fragilité-là fait partie de sa force», témoigne l'auteure des *Aurores montréalaises*, et d'*Homme invisible à sa fenêtre*, Monique Proulx. «On a envie de la protéger», poursuit l'écrivaine dont le roman *Le sexe des étoiles* a été porté à l'écran par Paule Baillargeon en 1993. «Pas seulement de la protéger, mais de la laisser fleurir; pour nous, de favoriser son éclosion sans arrêt.» Aux dires de ses amis-es, cette créatrice à l'imagination fertile a réellement le don de s'attirer l'affection des gens.

#### L'INSTINCT DE SURVIE

C'est pour être vue que Paule Baillargeon veut, très jeune, devenir «actrice à Hollywood», ne sachant pas qu'on peut l'être ici. Petite fille, elle a en effet l'impression d'être une enfant un peu invisible pour tout le monde. En grandissant, le passé la rattrape, le même sentiment l'envahit. Le théâtre d'improvisation qu'elle pratique avec la troupe du Grand Cirque Ordinaire sollicite énormément sa créativité. La jeune femme est alors confrontée à elle-même. Un sentiment d'impuissance et d'incompétence la submerge. Elle sombre dans une

dépression très profonde et en vient à contempler l'idée du suicide quotidiennement. «Je n'avais pas confiance en moi et je trouvais que je n'étais rien», résume-t-elle aujourd'hui sobrement.

Le va-et-vient entre la liberté et la «captivité» n'est certainement pas étranger à ce sentiment d'inaptitude. Elle vit d'abord en Abitibi, «en plein bois, dans la nature». Puis, adolescente – dans cette période qu'on appelle la grande noirceur – elle est pensionnaire chez les soeurs. «J'ai été huit ans en prison, parce que c'est la même chose, affirme-t-elle. On appelait les endroits où on couchait des cellules.» Malheureuse, elle passe ces années à pleurer tous les soirs, à attendre que ça finisse. «Et ça, ça veut dire la jeunesse, c'est quand même quelque chose!», s'exclame Paule Baillargeon qui dit qu'elle n'oubliera jamais. Rajoutant aussitôt, comme pour s'excuser: «Je n'en parle plus jamais devant ma fille. Elle ne veut plus en entendre parler. Elle ne veut pas entendre dire combien j'étais malheureuse.»

**«Moi je pense qu'on ne veut pas me laisser parler. Et je ne pense pas être paranoïaque quand je dis ça.»**

Âgée de 20 ans, Paule sort de pensionnat et entre à l'École nationale de théâtre. Elle passe ainsi sans transition d'un monde clos à un univers et une époque

où le «free for all» était de mise. «C'était la drogue, l'amour libre, se souvient-elle. Alors je pense que j'ai disjoncté.» Elle quitte donc le Grand Cirque Ordinaire pour aller se faire soigner. Puis ceux de la troupe viennent la rechercher. C'est le déclic. Ce qui l'empêche de devenir folle.

#### LA SEULE CHOSE QUI COMPTE

Cette femme aux «antennes quasi visibles», peut-être trop sensible, comprend que la création peut lui sauver la vie. Elle réalise qu'elle n'est pas seulement une actrice, qu'elle a une personnalité et qu'elle peut l'exprimer en parlant personnellement. Sans endosser un rôle. Elle se rend compte qu'être vue, ce n'est pas seulement l'être à l'écran.

En fait, Paule Baillargeon croit que chacun.e a un rôle dans la vie, et le sien est de dire certaines choses, sans être obligée de se travestir. Forte de sa propre expérience, elle voudrait vraiment parler de la création qui lui a sauvé la vie et qui, elle en est persuadée, peut en sauver d'autres. Elle aime-



rait parler aux jeunes de l'importance de cultiver le désir en soi. Peut-être en partie parce qu'elle a une fille de 16 ans. Elle insiste qu'il faut découvrir ce qu'on aime et le faire. «Peu importe si ça ne rapporte pas d'argent, peu importe», martèle celle qui a tiré le diable par la queue plus souvent qu'à son tour. «C'est la seule chose qui compte dans la vie. Si on ne fait pas ce qu'on aime, on est très mal



«Je ne parle plus jamais de ma jeunesse devant ma fille. Elle ne veut plus en entendre parler. Elle ne veut pas entendre dire combien j'étais malheureuse.»

pris, c'est une tragédie épouvantable.» Elle-même, c'est sur le tard, au fond du gouffre, ayant perdu travail et amis-es, qu'elle découvre et le dessin, une passion qui l'aide depuis dans bien des situations, et la nécessité de réaliser des films, de dire.

Devenue réalisatrice, en plus de continuer sa carrière de comédienne et d'habiter l'écran dans des films comme *I've heard the mermaids singing* ou encore *Trois pommes à côté du sommeil*, Paule Baillargeon n'en perd définitivement pas son côté rebelle. Directe, elle avoue en toute franchise prendre facilement le mors aux dents et très mal composer avec toute forme d'autorité injustifiée. Elle explique aussi que la rectitude politique n'est pas le fort de sa génération. Sur ce plan-là, elle ne s'est pas assagi. «Je pense qu'elle ne veut rien savoir des vieux clichés habituels. Elle remet les choses en question», explique le comédien Marc Messier, qui joue notamment dans la pièce *Broue* depuis plus de 20 ans. «C'est quelqu'un qui cherche à comprendre les choses, rajoute-t-il, elle est très ouverte, très à l'écoute.»

#### PROBLÈME DE FOND(S)

En 1977, Paule Baillargeon réalise un court métrage *Anastasia! Oh, ma chérie*. Le seul qui soit vraiment personnel. Puis, en 1979, après deux ans de tournage, elle signe son premier film *La cuisine rouge*, coréalisé avec Frédérique Collin. Elle signe en fait une sorte de pacte avec le diable. Les bailleurs de fonds se font tirer l'oreille depuis, et elle n'a

plus pu réaliser un film qu'elle ait entièrement écrit. De par sa forme et surtout son sujet, *La cuisine rouge* avait provoqué bien des remous à sa sortie. L'action se déroule l'espace d'une journée, dans un bar plutôt glauque où doit avoir lieu la réception d'un manège. On assiste à la confrontation, sans que les deux «camps» ne soient réunis, de l'immuable différence qui sépare les hommes des femmes. Ces dernières sont à la cuisine, se révoltent, tandis que les hommes, dans la salle, boivent et attendent d'être servis. Ils ne le seront jamais. La réalisatrice est alors taxée de cinéaste féministe.

Paule Baillargeon n'aime pas qu'on lui accole cette étiquette. Elle refuse en fait tout ce qui, de près ou de loin, est réducteur et l'emprisonne dans un carcan. Sans doute à cause de ses démons du passé, mais aussi parce que cela l'empêche d'avancer. Elle ne renie cependant pas son féminisme qui est très profond. Elle déplore par contre cet étiquetage qui évacue tout le reste. «Quand nous avons fait *La cuisine rouge*, il y avait une démarche artistique, une vision cinématographique. Mais ça, ça disparaît quand on dit "féminisme". Ça devient une affaire de guerre ou un projet social. C'est



comme si je ne faisais pas de film et ça, je ne l'accepte pas.»

D'autant plus que *La cuisine rouge*, tel quel, n'est pas ce qu'il aurait dû être. La réalisatrice explique qu'elle désirait faire une critique des hommes et des femmes. Elle en avait une vision où ils n'étaient pas plus roses les uns que les autres. Mais deux actrices se sont radicalisées dans leur féminisme et ne voulaient plus faire certaines séquences prévues au scénario. Comme elles étaient déjà à l'écran, les plans ont dû être changés. Aujourd'hui, Paule Baillargeon agirait différemment et regrette son manque d'expérience d'alors.

### J'ENTENDS FRAPPER L'IMAGINAIRE

Son premier film lui a d'emblée fait beaucoup de tort, au point qu'elle ne pensait plus en refaire un de sa vie. Depuis, la réalisatrice n'a de cesse de réaliser un projet véritablement personnel, qui lui ressemble. Et ce, même si certaines commandes ont été très intéressantes, comme son film *Sonia*, en 1986. Ou son dernier projet, dont elle vient de terminer le tournage. Pendant cinq mois elle a suivi une famille québécoise «ordinaire» avec le cinéaste Jacques Leduc et la preneuse de son Marie-France Delagrave. Le résultat de ce projet sera diffusé à Télé-Québec dès septembre sous forme d'une série de 26 épisodes.

Même si elle dit s'être distanciée pour arrêter de souffrir de tous ces refus, elle aimerait mettre en images des scènes, des voix et des morceaux de vie qui la hantent. Dans un projet intitulé *J'entends frapper*, elle voudrait parachever la trilogie amorcée par *Anastasia! Oh, ma chérie* et *La cuisine rouge*. Elle y raconterait de manière plus réaliste le drame vécu par l'héroïne d'*Anastasia*. Cette jeune femme qui se retire volontairement de la société et qu'on emmène de force voir un psychiatre, encore plus déstabilisé qu'elle face au monde qui l'entoure. Elle voudrait faire passer un message aux jeunes d'aujourd'hui qui sont de plus en plus démunis face à l'avenir.

### UNE COURROIE DE TRANSMISSION

Ce que Paule Baillargeon veut aussi transmettre, c'est sa propre vision de sa jeunesse. Cette époque est toujours décrite comme une période idyllique, où les jeunes étaient dans une espèce de

trip perpétuel. Où il n'y avait pas de problèmes, où tout le monde avait du travail. À ses yeux, le mythe a dépassé la réalité, et qui dit mythe dit malentendus. C'est pourquoi elle refuse que ce soit uniquement ça le portrait. «Ce n'était pas le Paradis, pas pour moi en tout cas, et certainement pas pour les femmes.»

Cette idée de transmission lui tient particulièrement à cœur. Elle est convaincue que l'expérience des autres et l'éclairage du passé sur le présent peut faire toute la différence. Colorer une existence. Elle raconte combien – outre sa fille Blanche et son compagnon le musicien Yves Laferrière – certains artistes la stimulent et la portent, dont le chanteur Georges Brassens. Elle ne l'a jamais connu personnellement, et pourtant elle en parle comme d'un vieil ami. Il habite sa vie depuis qu'elle a environ dix ans. Quand il est mort, elle dit avoir eu beaucoup de peine. «J'ai perdu quelqu'un. C'est quelqu'un que j'aime, que je transmets. Il m'a donné énormément. C'est pour ça que je crois tellement à la transmission à travers le temps et les époques.» Elle explique encore que «c'est pour que ça nous survive, pour que ça parle, que ça continue de parler» qu'on fait des peintures, des films, qu'on écrit des livres.

Paule Baillargeon précise cependant qu'elle ne le fait pas pour être populaire aujourd'hui. Les gens qu'elle aime et a aimés, dit-elle, ont toujours été rejetés au départ. Elle ne croit donc ni en la critique contemporaine, ni dans l'immédiat. «Ce n'est pas quelqu'un qui a des problèmes d'ego, qui va chercher à s'imposer», explique Marc Messier. Le comédien a entre autres joué à ses côtés dans la comédie *Les Voisins*. Il a aussi été dirigé par elle en 1991 dans le téléfilm *Solo*. «C'est une femme très intelligente, précise-t-il, dont le cœur et la raison sont toujours en action.» Monique Proulx, qui a d'emblée senti une sorte de respect, abonde dans le même sens. Elle relève que «Paule est une personne qui a beaucoup d'es



time pour les autres créateurs, chose assez rare dans le milieu du cinéma». L'auteure ajoute que la réalisatrice doute d'elle-même, «comme tous les bons créateurs», expliquant apprécier travailler avec de tels gens. «Ça élimine l'arrogance et ça signifie que ce sont des perfectionnistes.»

#### BAILLARGEON BÂILLONNÉE?

Malgré ce que ses pairs pensent d'elle, les portes continuent de se fermer inexorablement devant elle sous le poids du passé. Malgré aussi le succès du *Sexe des étoiles* qui s'est valu de nombreux prix. Il a ouvert le Festival des Films du Monde et a même représenté le Canada aux Oscars en 1994.


Paule Baillargeon dit avoir beaucoup travaillé pour se départir de sa violence – son moyen sans doute d'exprimer son désespoir – et retrouver sa douceur originelle. Mais elle n'y va pas par quatre chemins pour donner son opinion sur la question. «Moi je pense qu'on ne veut pas me laisser parler. Je ne pense pas être paranoïaque quand je dis ça. Je crois que les femmes qu'on

laisse passer [en cinéma] sont celles qui ne choquent pas trop. Dont les sujets ne font pas de vagues, ou en tous cas qui ne remettent pas les choses en question.» La réalisatrice estime que la misogynie est encore très présente dans le milieu. «Il y a une résistance à ce que la vie d'ici soit racontée du point de vue des femmes. Étant donné la place

énorme qu'elles prennent dans la vie réelle, dans la vie symbolique, on les élimine. On ne peut pas tout leur donner quand même», dit-elle le sourire en coin.

Certains chiffres semblent lui donner raison. À l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, parmi les membres ayant réalisé un long métrage, seulement 22 % sont des femmes. Une étude portant sur les années 1984 à 1996 révèle que les réalisatrices n'ont reçu qu'un maigre 11 % du gâteau durant cette période. «Peu de progrès ont été faits depuis», constate l'ancienne directrice du programme d'équité en matière d'emploi à l'Office national du film, Suzanne Chevigny. «Ce sont les hommes de ma génération qui sont au pouvoir, conclut sur ce point Paule Baillargeon. Et ce sont eux qui ont le plus souffert de cette révolution [féministe]. Ils ont perdu leurs femmes, leurs enfants avec le divorce, la séparation de biens et tout ça. C'est eux, en haut, qui disent oui ou non.»

Monique Proulx, quant à elle, estime qu'on «se méfie de son imaginaire, parce qu'elle a un passé, justement. Elle était dans une troupe "délinquante". Elle a fait des films qui ne sont pas du tout traditionnellement courants. Elle fonctionne beaucoup avec l'instinct, alors qu'au cinéma on demande aux gens qu'ils soient très rationnels, qu'ils proposent des traitements extrêmement bien ficelés, linéaires.» Ce qui n'est pas le cas de Paule Baillargeon. «Elle a une sorte de langue à elle, éclatée, récapitule la romancière. C'est une artiste multidisciplinaire et ça paraît dans ses scénarios. Il y a toujours de la poésie, du théâtre.»

Cette artiste éclectique, qui aime aussi pousser sa voix et dont le père pensait qu'elle allait être chanteuse d'opéra, est pleine d'envies. Elle aimerait faire un livre avec ses dessins qui racontent sa vie, et, pourquoi pas, remonter sur les planches, jouer davantage au cinéma. Elle qui a commencé en explorant, voudrait qu'on lui propose quelque chose qui sorte de l'ordinaire, qui la dépasse, comme avant. «Dans le Grand Cirque, c'était la création. C'était fabuleux malgré la souffrance, c'était extraordinaire. Moi, ça me prend ça.» Ce qui est sûr, c'est que Paule Baillargeon n'a pas dit son dernier mot. «Le métier de cinéaste est un métier plutôt de vieux», conclut cette douce rebelle qui se dit heureuse aujourd'hui et ne pas être amère en regardant le temps qui passe, mais seulement éprouver «un petit peu de tristesse parfois» avant de se dire «ce n'est pas fini, je n'ai pas fini». 





Loisir et économie sociale

## POUR UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE DU LOISIR

L'environnement social et économique québécois, au sein duquel se développe le loisir, a subi des mutations considérables au cours des dernières années. Ces changements ont des effets indirects importants sur le loisir et sur son organisation. On observe parmi ces facteurs l'évolution du rôle de l'État, le métissage culturel, le vieillissement de la population, la progression des coûts de santé, la croissance de la sédentarité, les nouvelles réalités économiques, les problématiques affectant les jeunes dont le décrochage scolaire, la situation du marché de l'emploi, l'exclusion, l'appauvrissement de nombreux citoyens, la place croissante des technologies et du secteur privé.

Beaucoup de ressources ont été investies dans des programmes à caractère curatif qui n'ont apporté aucune solution durable, s'inscrivant dans une perspective de gestion de crises successives plutôt que de modifications des comportements. À ce chapitre et sans être une panacée, le loisir pourrait avoir un apport plus significatif, tant par ses qualités que par ses retombées bénéfiques.

Après avoir connu des investissements gouvernementaux croissants dans la foulée du Livre blanc sur le loisir (1979), ceux-ci n'ont cessé de décroître. Au cours des vingt dernières années, l'investissement du gouvernement du Québec dans le développement du loisir, du sport et de l'activité physique est passé de près de 0,4 % de son budget global à environ 0,1 %; alors qu'en six ans, la responsabilité en loisir et en sport du Québec s'est retrouvée dans cinq ministères différents dont trois successifs au cours d'une même année!

On ne s'étonnera pas, en pareil contexte, de l'instabilité ressentie au sein des organismes: bénévoles démobilisés et essouffés, employés qui voient leurs conditions de travail se détériorer, réduction de services et augmentation des coûts réduisant l'accessibilité.

Les perspectives et les tendances observées apparaissent toutefois porteuses de certaines opportunités de «réhabilitation» de la place du loisir dans la société et les préoccupations gouvernementales. Ainsi on remarque des convergences favorables à une «nouvelle reconnaissance du loisir»: l'emphase actuelle sur les secteurs communautaires et bénévoles, le partenariat, le développement de l'économie sociale, l'entrepreneuriat et le dynamisme de nombreuses organisations de loisir, la nécessaire affirmation de



*Lors du Forum québécois du loisir, tenue en octobre 1999, Michel Beaugard, Sonia Vaillancourt et Daniel Caron du Conseil québécois du loisir entourent Claude Charron, ancien ministre responsable du loisir.*

Le Conseil québécois du loisir (CQL) est un organisme sans but lucratif, représentant les organismes nationaux de loisir œuvrant dans les secteurs culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et touristique. Le CQL regroupe par son réseau de membres quelque 130 organismes régionaux, 7 000 clubs locaux, 1 035 000 membres individuels et utilisateurs réguliers de services.

l'identité culturelle, l'importance des structures démocratiques et de la responsabilisation des citoyens, l'importance et la performance de l'outil loisir dans l'action sociale préventive (en santé, auprès des jeunes, etc.).

Le défi des organismes de loisir, dans ce contexte, se trouve dans leurs capacités à œuvrer à la convergence des intérêts de leurs membres et bénévoles, des besoins urgents de la société et des objectifs étatiques. Mais le plus grand défi se trouve très certainement dans celui de repositionner le loisir et son organisation associative, dans une société en mutation, comme créateur indispensable du capital social et de la qualité de vie.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce,  
partenaire des  
entreprises coopératives

Québec   
Industrie et  
Commerce

[www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca)

## LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE LOISIR ASSOCIATIF

# LA RECHERCHE D'UN JUSTE ÉQUILIBRE



Depuis vingt ans, les subsides de l'État suivent une courbe descendante, contraignant les entreprises d'économie sociale en loisir à développer des sources de revenus alternatives et autonomes. Ainsi depuis le début des années 90, le taux d'autofinancement dans le milieu du loisir fédéré a augmenté de 247 % !

Les organismes à but non lucratif (OBNL) font des efforts importants pour viabiliser leur opérations ou pour

d'engagement. « Il n'y a plus comme autrefois de poussées de bénévolat pour les grandes corvées. Non seulement ces travaux nécessitent des expertises plus développées, mais aujourd'hui, les bénévoles s'activent plutôt dans la levée de fonds », explique Louis Jean, directeur de l'Association des camps du Québec. Les coûts exorbitants des travaux de cette nature donnent des maux de têtes aux membres des conseils d'administration.

Le partenariat avec le privé se fait rare, sauf chez ceux qui ont une cause percutante auprès du public ou qui sont associés à des réseaux d'affaires comme les Clubs Richelieu ou Rotary. Bien que chacune de ces entreprises d'économie sociale nourrisse un objectif socialement valable, les commanditaires potentiels, soucieux de leur image corporative, vont endosser plus volontiers ce genre de cause plus percutante.

Il existe un volet gouvernemental d'assistance financière aux immobilisations qui supporte la mise aux normes des infrastructures, mais il ne semble pas suffisant. En 1998-99, sur 211 demandes de la part des entreprises, 45 % des projets ont été retenus. « Les programmes sont normés de telle sorte que même lorsqu'on réussit à obtenir l'aide financière, elle se révèle souvent insuffisante », clarifie Élise Tessier, directrice générale du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ). Le recours au capital de risque adapté à la réalité de l'économie sociale apparaît alors comme une nécessité pour financer la mise aux normes et le renouvellement des équipements.

Les sources de financement demandent une mise de fonds initiale et un taux de rendement élevé que les entreprises d'économie sociale ne peuvent offrir. Les entreprises qui affichent généralement un bilan financier positif pourraient éventuellement emprunter. Des limites se posent pourtant : plusieurs d'entre elles possèdent des équipements mais ne sont pas propriétaires des infrastructures. Lorsqu'elles le sont, souvent leur charte en restreint les dispositions de vente vers un organisme similaire. Par ailleurs, peu d'administrateurs ont développé cette « culture » d'utilisation des leviers financiers qu'un emprunt peut procurer à l'entreprise. Ils craignent souvent l'endettement, même si la capacité de remboursement est démontrée.

Tout ce contexte explique peut-être la faible ouverture de la part des institutions financières traditionnelles face aux besoins spécifiques des OBNL et des coopératives. Il apparaît évident que les institutions financières devront s'adapter éventuellement à la réalité grandissante de



*Élise Tessier, directrice générale  
du Réseau d'investissement  
social du Québec*

**« Les programmes  
gouvernementaux  
sont normés de telle  
sorte que même  
lorsqu'on réussit  
à obtenir l'aide  
financière, elle se  
révèle souvent  
insuffisante. »**



se développer. « Le plus difficile est de changer les mentalités », explique Pierre Trudel, directeur de la Fédération de canot-kayak. Ce qui se traduit par la nécessité d'ouvrir des marchés, de diversifier les produits et services. Il faut se trouver un domaine de

compétence, augmenter la fréquentation, préserver la qualité des services, des équipements, des infrastructures... et conserver la nature pour les générations futures ! Ce faisant, l'organisme donne la priorité à ses membres alors qu'autrefois le grand public pouvait s'adresser à lui en tout temps. Conséquence, toute une clientèle potentielle risque de ne jamais pratiquer le canotage.

Les conseils d'administration des camps sont quant à eux aux prises avec les problématiques de gestion centrées sur la conservation du patrimoine immobilier et naturel (eau, chemin d'accès, eaux usées, etc.) mobilisant temps et énergie et modifiant la contribution de leur forme

l'économie sociale. À cet effet, le RISQ, Fondation, Investissement Québec et la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses sont parmi les partenaires à interpeller car ils ont déjà acquis cette compréhension et créent l'ouverture, confirme Élise Tessier.

Il n'y a pas que le capital de risque qui se fasse rare. « Il y a de moins en moins de financement de base disponible », regrette Louis Jean. Sans le soutien de l'État, le danger est d'éloigner l'entreprise de sa mission initiale pour la rendre lucrative au lieu d'accessible. Des choix s'imposent, l'État

doit assurer le financement des frais de base et l'inscrire dans une stratégie à long terme.

Après avoir traversé ces nombreux obstacles, les entreprises du loisir associatif ont démontré qu'elles sont de plus en plus en mesure de faire face au virage entrepreneurial qu'elles ont été amenées à emprunter durant la dernière décennie. Mais convenons-en, maintenir le fragile équilibre entre la mission sociale et la viabilité économique relève parfois de la haute voltige.

## Formation des bénévoles et du personnel

### CONDITION ESSENTIELLE DE RÉUSSITE

Le loisir associatif représente l'équivalent de 5 000 emplois à temps plein — on retrouve beaucoup d'emplois saisonniers — et mobilise 135 000 bénévoles à travers le Québec. Le développement de la formation du personnel et des bénévoles se heurte néanmoins à des problèmes financiers et de standardisation.

Daniel Caron, du Conseil québécois du loisir, observe un important roulement de personnel dans le milieu du loisir associatif, un phénomène qui s'est fortement accentué au cours de la dernière décennie, conséquence directe de la réduction très substantielle du soutien financier gouvernemental. « On assiste à un déficit croissant au plan des ressources humaines disponibles dans le milieu. Il est devenu impossible d'offrir des conditions concurrentielles et une stabilité quelconque à un grand nombre des travailleurs et travailleuses sur lesquels repose la pérennité des organisations et de leurs activités tout comme le soutien aux bénévoles. C'est la qualité de l'offre de services, l'accessibilité à ces derniers, le développement des organisations et leur dynamisme qui sont considérablement affectés », explique M. Caron.

« Le bénévolat, élément essentiel des réussites du milieu associatif, demeure un geste gratuit qui repose sur la satisfaction et le respect des intérêts de celui qui s'y engage. Il ne doit pas se transformer en fardeau », de rappeler M. Caron. Il importe de bien comprendre que les acteurs du loisir associatif doivent être adéquatement supportés pour évoluer avec compétence à la confluence de l'action communautaire et de l'activité économique. La formation des travailleurs-ses comme le support professionnel aux bénévoles sont deux éléments essentiels de la réussite face à des défis plus nombreux et plus exigeants en terme de compétences.

« Il faut s'assurer qu'on travaille autant sur l'adaptation de la main-d'œuvre aux aléas du marché du travail que sur son développement », expose Gaétan Beudet du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO). Pour articuler de véritables stratégies de développement, il faut arriver à développer des formations structurées, plutôt que celles qu'on offre à la carte et à la pièce.

« L'autre défi, ajoute M. Beudet, c'est de passer de l'étape de l'élaboration du plan de la formation à celle de sa mise en œuvre. » La loi 90 sur le 1 % de la masse salariale payée par l'employeur pour la formation des employés-es pourrait faciliter les choses, mais pour le moment, elle ne s'applique pas au loisir associatif. Les petits entrepreneurs sociaux ne sont pas assujettis à la loi 90 et ne disposent généralement pas d'un budget assez élevé pour investir dans la formation de leurs employés-es. La proposition de politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire suggère des formules pour remédier à cette situation. Par exemple, la création d'un fonds de formation dédié au secteur communautaire et un meilleur soutien financier aux regroupements communautaires.

**Le Festival des harmonies de Sherbrooke** représente un exemple de la contribution des entreprises d'économie sociale dans l'économie. Il génère des retombées de 1,6 million \$ pour la région en réunissant annuellement 12 000 personnes, pour trois jours, depuis 1928! L'événement monopolise quantité de professeurs, d'organiseurs, de services de communications, de traiteurs, de maintenance, de transport, de sécurité, etc.

### Les besoins des entreprises de loisir pour assurer leur consolidation et permettre leur développement:

- Soutien à la capitalisation des entreprises.
- Contribution financière à la rénovation et la mise aux normes des infrastructures d'hébergement.
- Programmes de formation des gestionnaires et des travailleurs-ses spécialisés-es.
- Contribution accrue de l'État pour assurer aux citoyens-ses l'accessibilité aux services et activités récréotouristiques et de loisir.



## Développement régional CONCILIER LES BESOINS DES RÉSIDENTS ET DES TOURISTES

Les festivals régionaux et les fêtes populaires du Québec sont organisés par des OBNL et l'on répertorie près d'une centaine d'événements de ce genre en milieu rural. Les retombées de ceux-ci ne s'évaluent pas uniquement en terme d'emplois directement créés mais aussi en terme de répercussions diverses. Par exemple, le Rodéo du Camion de Notre-Dame-du-Nord au Témiscamingue entraîne des retombées économiques de 4 millions de dollars pour la région. Depuis 1981, il a généré des profits de 2,8 millions de dollars qui ont tous été distribués à des organismes locaux et régionaux.

Les sentiers récréo-touristiques sont une autre illustration du potentiel du tourisme et du loisir en milieu rural. Leur développement permet de consolider les efforts déployés pour attirer des touristes de même que ceux visant à offrir une gamme étendue de services récréatifs (vélo, marche, équitation, ski de fond, motoneige) à la population rurale. À l'heure actuelle, plusieurs MRC s'intéressent à la création de sentiers et certains d'entre eux, comme les sentiers de l'Estrie qui existent depuis trente ans, sont gérés par des OBNL. Par ailleurs, le



Conseil québécois du loisir travaille à la mise sur pied d'un projet permettant à des sentiers existants de se constituer en coopératives de solidarité. Ce projet apparaît à un moment où les sentiers demandent plus d'aménagements et d'entretien car ils connaissent plus d'achalandage et reçoivent une clientèle diversifiée.

Dans l'avenir, on devrait soutenir le développement de coopératives multiservices conciliant les besoins des résidents et des touristes. L'exemple de la coopérative de solidarité de traîneaux à chiens à Plessisville illustre la conciliation de ces besoins. On rejoint ainsi une masse critique d'usagers-ères apte à viabiliser les activités de ces entreprises.

### L'ANCIENNE CARRIÈRE FRANCON SE REFERAIT UNE SANTÉ!

La corporation Centre plein-air et camping St-Michel tente avec une énergie de titan de convaincre les divers paliers de gouvernement d'entériner son projet de construction du Camping Caravanning St-Michel. On compte aménager le camping haute gamme sur le site de l'ancienne carrière Francon à Montréal, utilisée pendant plusieurs années comme décharge municipale. En plus de l'espace destiné aux caravanes, le projet prévoit la création d'un lac et d'une plage. Une navette assurerait les déplacements sur le site et au métro. «L'idée, c'est de se débarrasser du trou! D'en faire profiter les gens du quartier», explique le président du projet Léo Bricault. Plus de 400 emplois seraient créés. C'est aussi un projet de formation en horticulture, construction et formation hôtelière, ainsi que des stages en entreprise échelonnés sur deux ans, pour les jeunes de ce quartier défavorisé.

### DES PROJETS AVEC LES RETRAITÉS-ES...

Le phénomène des gens à la retraite, autonomes et en bonne santé, est assez récent et exceptionnel pour que notre société n'ait pas encore été en mesure d'intégrer ces nouveaux retraités dans les structures existantes. Chose certaine, il y a de nouveaux besoins de loisir à combler rapidement. Selon la Fédération québécoise de l'âge d'or du Québec, les municipalités, tout particulièrement, ne répondent pas adéquatement aux besoins de la clientèle vieillissante. Peu de recherches en récréologie s'effectuent sur les besoins des personnes âgées autonomes. On sait cependant que contrairement aux générations précédentes, ils désirent des loisirs mieux étoffés.

### ... ET D'AUTRES AVEC LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Le loisir social doit tenir compte d'une autre composante tout aussi remarquable en termes de changement social et d'offre de loisirs adaptée. Il s'agit des communautés culturelles concentrées principalement dans les centres urbains. Des centres de loisir comme celui de Côte-des-Neiges et de Villieray ont déjà développé une expertise. Ils ont élaboré des projets interrégionaux et interculturels, comme les rencontres de jeunes d'Abitibi et de Montréal. Les nouveaux immigrants-es, en lien avec l'organisme l'Hirondelle, profitent ainsi de journées dans six parcs provinciaux de la région de Montréal. Plusieurs autres activités sont organisées: partenariat avec le musée des Beaux-Arts, programmes d'été pour ados (fins de semaine dans des camps, visites de la Biosphère, sessions éducatives, etc.)

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des organisations suivantes:



**Le Chantier de l'économie sociale** est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



**Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)**, organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.



**Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)** est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés au Complexe Desjardins à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 281-2320  
CSMO: (514) 281-7359  
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Revue Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.



La Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec en association avec la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec)

Production de ce cahier: Gaétan Beaudet, Andrée Béline, Lise Boisvert, Daniel Caron, Jacinthe McCabe, Jean Robitaille, Sonia Vaillancourt et Elise Tessier.  
Graphisme: Alain Gendron.


Nous sommes déjà plus de **180 938** Québécoises et Québécois à vouloir

# Une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté

**Il s'agit maintenant de convaincre le gouvernement d'en faire une priorité!  
Voulez-vous y contribuer ? Vous pouvez :**

1. signer la pétition vous aussi et la faire signer,
2. porter l'épinglette,
3. obtenir l'appui écrit d'un organisme à l'idée d'une telle loi,

Pour plus d'information :

 Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté  
C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5  
Téléphone : 418-525-0040 Télécopieur : 418-525-0740  
Courriel : [pauvrete@clic.net](mailto:pauvrete@clic.net)  
Site Web : <http://www.clic.net/~pauvrete>

«Je suis une feuille à côté de l'arbre.  
Après la loi, je serai dans l'arbre.»  
Lucien, Drummondville



## CORNE DE L'AFRIQUE

### U · R · G · E · N · C · E

1 888 664-DEVP



DÉVELOPPEMENT  
ET PAIX



Aide à l'enfance  
Save the Children Canada

Aide à l'enfance-Canada est une organisation non-gouvernementale, laïque et à but non lucratif qui oeuvre depuis plus de 80 ans en faveur des droits de l'enfant. En collaboration avec des groupes communautaires locaux tant au Canada que dans d'autres pays du monde, nous proposons des solutions à long-terme pour encourager les collectivités locales à se prendre en charge. La santé, l'éducation, la malnutrition, le travail juvénile, les abus et l'exploitation des enfants sont des problèmes fondamentaux contre lesquels nous luttons pour donner espoir aux enfants du monde. **Aidez-nous à bâtir avec les enfants un avenir à la mesure de leurs aspirations !**

Bureau principal : 4141 rue Yonge, bureau 300, Toronto (Ontario) M2P 2A8  
Sans frais : 1-800-668-5036  
Courriel : [sccan@savethechildren.ca](mailto:sccan@savethechildren.ca)  
Web : [www.savethechildren.ca](http://www.savethechildren.ca)



Vous ne voulez pas  
prendre le risque de  
rater un numéro de  
Recto Verso?

Vous ne payerez que les frais de poste et  
de manutention (toutes taxes incluses) :

Abonnement individuel	20\$
Étudiant et sans emploi	15\$
Abonnement institutionnel	25\$
Extérieur du Canada	30\$

## ABONNEZ-VOUS!

Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à :

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Païement inclus: Tël. : \_\_\_\_\_

Revue Vie Ouvrière Inc.  
1215 rue Visitation, bur. 101  
Montréal (Québec)  
H2L 3B5

tël. (514) 523-5998

**Loriane Séguin**

# Coeur et écoeulements

**Entrevue avec l'ex-présidente  
du Parti québécois de Mercier**

Claire Harvey



PHOTOS : GUNTHER GAMPER

Une circonscription du centre de Montréal, à bien des égards, a été le microcosme des débats qui ont déchiré la société québécoise en entier. Depuis la création du PQ en 1968, le comté de Mercier est le théâtre des querelles intestines opposant les souverainistes purs et durs et les péquistes modérés. Dans la division, le parti navigue tantôt à gauche tantôt à droite. Il fait dans la valse hésitation pour la tenue d'un référendum sur l'indépendance ou le partenariat, voire sur la tenue d'un référendum tout court. Loriane Séguin en a été un témoin privilégié.

On se rappellera le cirque entourant la course à l'investiture péquiste de Robert Perreault et Giuseppe Sciortino en 1994. Un vote repris en raison de graves irrégularités commises par les partisans-es d'un tiers candidat (Claude Bernard), deux camps qui s'accusent de pratiques déloyales, les ténors péquistes qui appuient Sciortino, un candidat défait dans un premier temps (Perreault) qui l'emporte finalement à l'arraché sur Sciortino. L'élection de Sciortino représentait le seul espoir de rallier les néo-québécois-es à la cause indépendantiste, ont dit certains péquistes de l'époque. Ces personnes estimaient qu'il était de bonne guerre d'appuyer Sciortino, homme de gauche et séparatiste de longue date.

Pour Loriane Séguin, cela n'aurait toutefois pas dû se faire au détriment du processus démocratique dans le comté. Elle reproche au premier ministre de l'époque d'avoir mis tout son poids en faveur de Sciortino. «J'ai beaucoup de respect pour Jacques Parizeau. Mais lors des conventions, c'est aux membres de décider. Ils n'ont pas de leçons à recevoir de personne», dit l'organisatrice de la 2<sup>e</sup> convention de Perreault.

## HOMME UN JOUR, MINISTRE TOUJOURS

Pourquoi la militante appuyait-elle l'ex-président de la Société de transport de la Communauté urbaine

de Montréal (STCUM)? «À l'époque, Perreault avait la réputation d'être un politicien progressiste et un homme de conviction. Par exemple, il n'utilisait jamais son automobile parce qu'il privilégiait le transport en commun. Il avait, par ailleurs, soutenu le Sommet de la pauvreté.» Ce n'est guère convaincant, et de toutes évidences, Loriane Séguin ne veut pas s'étendre sur le sujet. *Recto Verso* a beau insister : elle reste vague et prudente, multipliant les ellipses oratoires. On sent bien qu'elle n'est pas très fière du rôle qu'elle a joué à l'époque. Car s'il est vrai qu'elle a appuyé Perreault, «l'homme de la situation», la réalité fut qu'il devint, à ses yeux, l'«homme à abattre» quatre ans plus tard.

De Perreault, elle garde le souvenir d'un politicien frieux ; de quelqu'un qui se tait pour mieux poursuivre ses visées carriéristes. «Perreault n'a pas eu le courage politique de ses convictions. Quand il est devenu ministre de la Métropole, il a servi de courroie de transmission entre le gouvernement et le comté, jamais l'inverse. Il n'a pas défendu les mandats que lui confiaient les militants, par exemple, en matière d'éducation et de sécurité du revenu.»

Dès lors, Loriane Séguin change son fusil d'épaule. Avec plusieurs membres de l'exécutif du comté et l'élite intellectuelle, elle appuie la politicologue Josée Legault au cours de la course à l'investiture de 1998. La candidate mord la poussière avec un programme axé sur «la souveraineté, la social-démocratie et la langue française». Ce résultat est perçu par plusieurs comme une victoire de l'establishment du gouvernement Bouchard sur l'aile orthodoxe du parti. Loriane Séguin, organisatrice de la campagne de Legault, l'attribue plutôt «aux votes de 300 nouveaux membres à qui Perreault et des ministres des comtés voisins avaient déjà rendu service», dit-elle.

## CHEF À 91 %

Loriane Séguin, actuellement consultante à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), a alors pris



PHOTO : YVES PROVENCHER

ses distances avec le Parti québécois. «Je ne me reconnais plus dans un parti qui se préoccupe davantage des questions économiques que de la souveraineté», dit-elle, avec regret. «J'attends aujourd'hui qu'il tombe de lui-même, ce qui ne saurait tarder. Il est dans le même état qu'à l'époque de Pierre-Marc Johnson lorsque le membership était en chute libre. La défection des membres survient à chaque fois que le parti ne fait plus de la souveraineté du Québec sa priorité.»

Justement, que pense-t-elle de l'élection par acclamation de Bouchard au lendemain du référendum de 1995? «Nous avons l'impression d'avoir pris quelqu'un sur le pouce et de l'avoir vu se pousser avec le char en nous laissant sur le bord du chemin», poursuit-elle avec ironie, reprenant la métaphore d'un de ses amis-es. Loriane Séguin doute que le chef péquiste puisse mener les Québécois-es vers un pays. «Les péquistes croient que Bouchard veut la souveraineté et ils ont besoin de s'accrocher à cette idée qui donne un sens à leur démarche.» Elle est d'avis que le chef péquiste cherche plutôt un compromis entre la souveraineté du Québec et l'Accord du Lac Meech, qui a été à l'origine de sa démission du Parti conservateur en 1990. Et elle croit que le Premier ministre réserve une mauvaise surprise aux souverainistes. «Attention, Bouchard est un négociateur, a-t-on déjà vu un négociateur dévoiler son jeu avant la nuit des longs couteaux?»

Selon Mme Séguin, ce jeu est largement exposé dans *Sortie de secours*, écrit par Jean-François Lisée. Dans cet essai, l'ex-stratège du gouvernement met notamment de côté la souveraineté et propose un vote populaire qui permettrait au Québec de réaffirmer son autonomie dans plusieurs domaines. «Laissez passer quelques mois et Bouchard mettra cette proposition sur la table. J'en mets ma main au feu! Il voudra conclure une entente avec le Canada pour passer à l'histoire...» Mme Séguin juge que M. Bouchard mesure actuellement les risques. «Le livre

écrit par Jean-François Lisée, ancien conseiller de Bouchard, c'est du service commandé», analyse-t-elle. «À quelques mois du congrès du PQ de mai dernier, le Premier ministre avait grandement besoin de cette publication.»

«Avec Bouchard au Québec, les fédéralistes n'ont pas besoin de plan B», affirme-t-elle, regardant la biographie du Premier ministre. «Si Bouchard a eu la chance d'être au bon endroit, au bon moment, il n'a jamais travaillé pour une cause dans sa vie. C'est malheureux, mais il serait étonnant qu'il en soit aujourd'hui autrement.»

Et la souveraineté? «La seule condition gagnante, c'est de raviver l'intérêt pour cette cause. Il faut cesser de parler du référendum qui n'est qu'un véhicule pour nous rendre à bon port», laisse-t-elle tomber comme une évidence. «Si je voulais vous convaincre de venir en Italie en vous parlant sans cesse de l'avion, vous me diriez de vous ficher la paix. Par contre, si je vous faisais miroiter ce que nous ferons en Italie, vous prendriez les moyens pour être du voyage...»



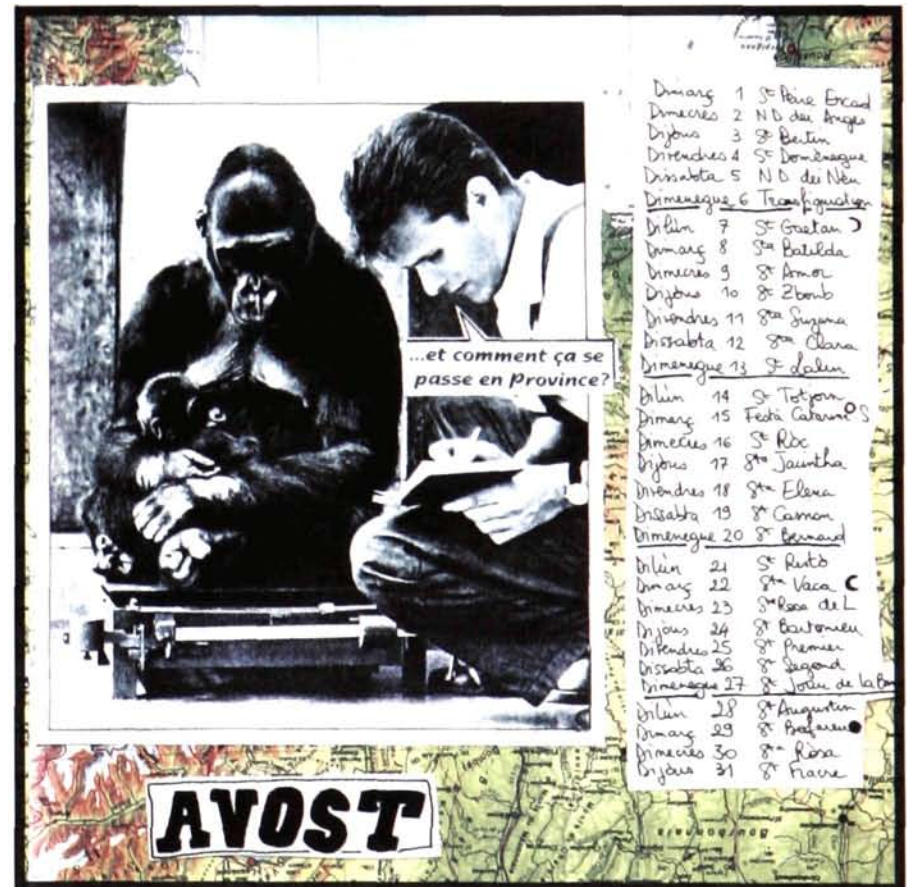
INFOGRAPHIE : D. S.-L.

PHOTO : YVES PROVENCHER





Le tourisme crée de l'emploi.



# Juillet et août en langue d'oc

Zou Mai

Zou Mai, un collectif multidisciplinaire basé à Nice, parodie la vie sociale, économique, politique et touristique de la Côte d'Azur. Il nous fait penser que dans le Sud de la France, jusqu'à récemment, on parlait davantage la langue d'oc que le français. [DSL]

Illustration : courtoisie La Bande Vidéo (Québec)



Les Andes vénézuéliennes

# Des Andes positives

André Seleanu

*Programa Andes Tropicales*

Un mode de vie paysan est durement mis à l'épreuve dans la zone de hauts plateaux des Andes vénézuéliennes, appelée le *Páramo*. C'est une région au climat frais, à quelques 400 km au sud du littoral caraïbe. On y trouve les descendants-es d'une branche nordique des Incas.

Pommes de terre, carottes, poireaux, ail, les cultures s'étalent, à plus de 2 500 mètres d'altitude, sur les zones vallonnées. La route nationale vers Mérida, chef-lieu des Andes vénézuéliennes, les traverse. En décembre dernier, la zone andine n'a pas été affectée par les inondations catastrophiques du long de la côte maritime du Venezuela. Mais, depuis plusieurs années, les agriculteurs-rices des hauts plateaux doivent composer avec des prix chroniquement déprimés pour leurs produits. Une donnée cruciale complique la situation : les marchés latino-américains sont inondés par des denrées agricoles à bon marché. L'«agribusiness» des grandes entreprises états-uniennes, canadiennes ou européennes, effectuée à grande échelle, utilise des technologies modernes. Leurs ventes sont fortement favorisées par les régimes de libre échange.



Habitant du Páramo avec son mulet.

PHOTO : ANDRÉ SÉLÉANU



PHOTO : ANONYME ; INTERVENTION : D. S.-LEGAULT

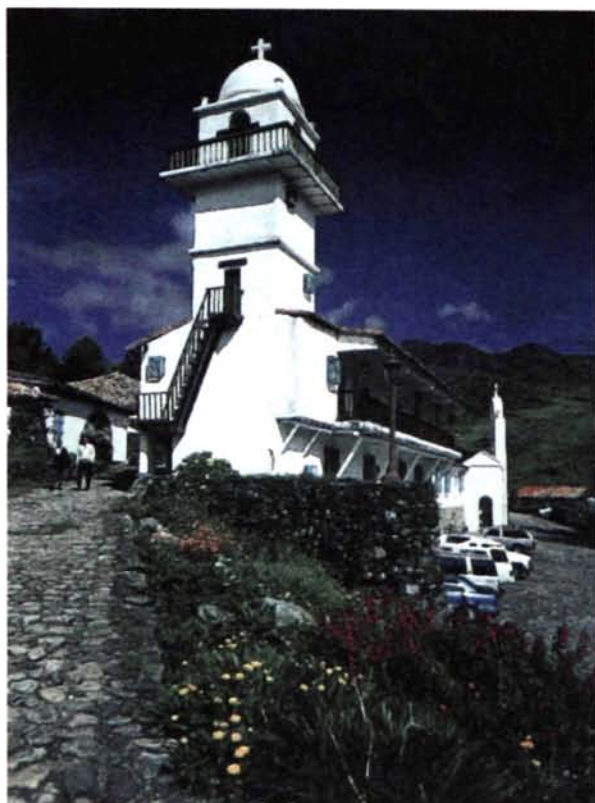


PHOTO : ROMAN RANGEL

La crise économique de l'agriculteur-rice andin se reflète sur son mode de vie : le noyau familial tend à se dissoudre, les gens émigrent vers les grands centres, des valeurs culturelles séculaires sont en sursis fragile.

Une nouvelle constitution, du gouvernement du colonel Chávez, ainsi que le plan économique national «Bolívar 2000», proposent d'accorder divers types d'aide financière aux paysans-rices. Mais la condition précaire de l'agriculteur-rice est trop profondément ancrée pour changer du jour au lendemain.

### L'OXYGÈNE DES ANDES

À l'échelle mondiale, on observe que l'action des gouvernements est de plus en plus souvent complétée, ou suppléée, par les organismes non-gouvernementaux (ONG). Dans les alentours de Mérida, Programa Andes Tropicales est une ONG qui s'est proposée de fournir des solutions alternatives aux problèmes qui hantent l'habitant-e du Páramo. Fondé en 1989, actif dans une dizaine de villages, l'organisme a une forte orientation écologique : il agit surtout en agriculture, mais veut éga-

## Un président de gauche, issu de l'armée

Hugo Chávez a été élu à la présidence en décembre 1998. Il avait entrepris, six ans auparavant, deux tentatives successives de coup d'État, qui s'étaient soldés par environ 1 000 morts. Cependant, cet ancien colonel de parachutiste jouissait déjà d'une grande popularité. Si grande, que le président du moment, Andrés Pérez, se voyait obligé de le relâcher de prison en 1994. En l'espace de quatre ans, Chávez parcourait l'immense chemin au pouvoir suprême, à la tête du «Mouvement la 5<sup>e</sup> République». Chávez, l'homme du «dernier recours», s'est attiré l'appui des trois quarts des électeurs-rices qui vivent au-dessous du niveau de pauvreté. Il est devenu populaire en dénonçant le pillage par l'oligarchie des fonds provenant des recettes pétrolières vénézuéliennes.

Le président, qui a promis une aide financière à Cuba, est proche de Fidel Castro et des gauches latino-américaines. Sa première année au pouvoir a été marquée par l'adoption d'une nouvelle constitution, qui consacre le droit général à l'éducation, aux services gratuits en santé, ainsi que des droits collectifs ethniques aux 50 000 personnes d'origines indigènes.

L'économie vénézuélienne jouit actuellement de la hausse de prix du pétrole. En grande partie, toutefois, cet argent est utilisé pour repayer la dette internationale du pays. Le chômage stagne à 20 % de la main-d'œuvre. L'année passée, la production économique baissait de 7 %.

Pour Chávez, l'attitude, la patience des États-Unis restent les grandes inconnues. Il a dénié aux États-Unis le droit de survol militaire, lié au conflit armé en Colombie voisine. Chávez est pris à partie violemment dans la presse états-unienne. Le Venezuela reste le principal fournisseur en pétrole des États-Unis. Fin tacticien, Chávez sera-t-il un aussi bon stratège dans un environnement hostile?

Chávez lors des inondations de décembre 1999.



Chávez lors de son élection de décembre 1998.



lement protéger ce qui reste de la forêt des cimes de montagne et limiter la pollution des hautes terres par des déchets.

Yves Lesenfants, son actuel directeur, a comme objectif d'aider l'habitant-e du Páramo à obtenir un revenu stable, en cultivant la terre, et par d'autres activités. Il faut se prémunir contre la redoutable fluctuation des prix agricoles. L'ONG mise donc sur la diversité des sources de revenu de l'agriculteur-riche.

J'ai rencontré Yves Lesenfants au siège social de Programa Andes Tropicales, situé dans un quartier résidentiel de Mérida. L'un de ses objectifs est d'arrêter la destruction de la forêt tropicale «froide», de haute altitude, comme résultat d'une agriculture peu soucieuse de l'environnement. «En cultivant toujours la même récolte, comme celle de la pomme de terre, le cultivateur épuise les substances nutritives du sol. Il se voit alors obligé de cultiver plus loin, en coupant et en brûlant la forêt. Ainsi, 90 % de la forêt originale des cimes a déjà été détruit. Mais nous pouvons maintenir la fertilité du lopin de terre. Il s'agit de casser la monoculture, la culture exclusive, de la pomme de terre», explique Yves Lesenfants.

Sur un site, il faut varier les récoltes : poivrons, carottes, poireaux, artichauts... à côté de la pomme de terre. Grâce à la rotation des récoltes, les terres gardent leur fertilité. L'agriculteur-riche reste sur sa terre qui est plus productive ; la forêt encore en place est également protégée. À une heure de voiture de Mérida, à Mucuchies, j'ai vu une mosaïque de parcelles d'ail et de poireaux, cultivées selon les consignes de Programa Andes Tropicales. Un instructeur en agronomie, Juan Valdez faisait le point : «la rotation des cultures, telle que vous la voyez, a aussi un rôle économique. En diversifiant les variétés de légumes cultivés, les revenus des agriculteurs sont plus stables.»

#### DE BRUXELLES À MÉRIDA

La stratégie économique à long terme de Programa Andes Tropicales inclut l'éducation populaire. Des cours pour adultes et enfants sont offerts dans plusieurs villages du Páramo. On enseigne des principes scientifiques de base, des connaissances en agronomie. On enseigne aussi des pratiques de protection de l'environnement, la récupération et la réutilisation des substances utiles.

## Encore de la place...

Récemment, dans sa salle de micro-ordinateurs, l'organisme a installé un système d'information géographique. Des images prises par satellite sont interprétées pour connaître l'état des cultures du Páramo ainsi que les dimensions exactes de la destruction de la forêt. Yves Lesenfants est au courant des activités en télédétection et cartographie digitale des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke. Il serait intéressé à collaborer avec ces institutions québécoises. «Le projet est ouvert aux institutions du Canada et du Québec», souligne M. Lesenfants. Son adresse courriel : [patven@telcel.net.ve](mailto:patven@telcel.net.ve). Ces institutions auraient également intérêt à connaître l'expérience en développement rural écologique de Programa Andes Tropicales.



Yves Lesenfants.

Afin de diversifier encore plus l'économie locale, Programa Andes Tropicales prête pour transformer des maisons paysannes en gîtes touristiques. Il s'agit d'encourager l'écotourisme. Dans le respect de l'habitat et des traditions locales. Le-la voyageur-se peut partager quelques nuits la maison de l'hôte-sse et s'initie à une nouvelle culture, aux racines espagnoles et indigènes.

Programa Andes Tropicales peut entreprendre ses divers projets grâce à l'appui de la Commission européenne, qui siège à Bruxelles. Actuellement, 680 000 \$ ÉU lui sont octroyés sur trois ans. Deux tiers de cette somme sont consacrés aux salaires des employés-es et à l'administration des programmes. L'ONG a dévoué 110 000 \$ répartis sur trois ans à la micro-entreprise locale. Le modèle du programme est la Grameen Bank, fondée au cours des années 80 au Bangladesh par l'économiste

Mohamed Yunus. Il s'agit d'encourager l'indépendance économique des résidents-es de régions défavorisées. Yves Lesenfants m'a expliqué que les trois quarts des 80 000 \$ prêtés jusqu'en 1999 à des micro-entreprises en agriculture, tourisme et gestion des déchets, avaient été restitués au prêteur. Cela fait le succès du programme. Il faut noter d'ailleurs que la plupart de ces micro-entreprises sont gérées par des femmes.

#### ANDES SANS ESCLANDRES...

«Accorder des fonds à une ONG active au Venezuela est une manière pour la Commission européenne d'obtenir de la sympathie au Venezuela, et même de développer des marchés à long terme», précise le directeur de Programa Andes Tropicales.

L'organisme de coopération fait partie du paysage social et économique de l'État de Mérida, mais choisit d'adopter un profil bas. «Les politiciens voudraient nous utiliser pour leurs campagnes électorales ; peut-être veulent-ils présenter nos réalisations comme les leurs. Moi, en revanche, je ne fais pas de visibilité», dit Yves Lesenfants. Sous tous les régimes au pouvoir, de droite ou de gauche (ou populiste) comme celui du colonel Chávez, l'ONG reste discrète. «Programa Andes Tropicales a trop peu de contacts avec la société de la ville où elle siège», estime en revanche une sociologue de l'Université de Mérida. «Chez certains Méridiens, il règne une suspicion envers un organisme entièrement subventionné par la Communauté européenne. Son obsession écologique est considérée assez étrangère aux attitudes courantes au Venezuela», précise cette professeure. 

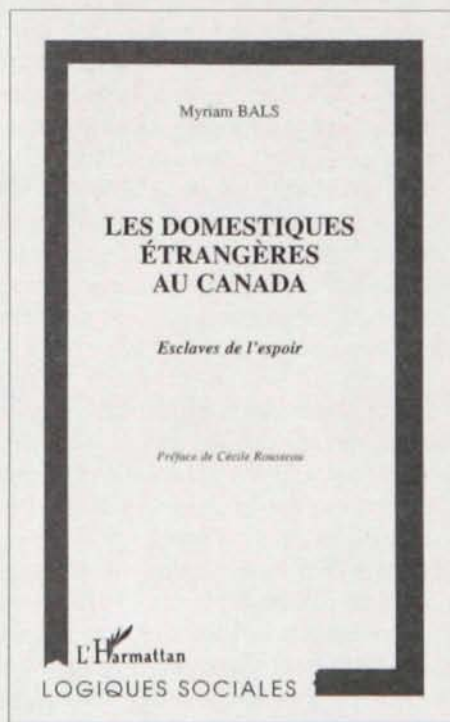
#### Lire


# L'esclavage d'ici

Ludovic Hirtzmann

**Myriam BALS, *Les domestiques étrangères au Canada, Esclaves de l'espoir*, Montréal et Paris, éd. L'Harmattan, 1999, 239 pages.**

**D**epuis 1981, plus de 100 000 femmes, majoritairement des Philippines, ont été acceptées au Canada pour travailler comme domestiques résidentes. De domestiques résidentes, il n'en est rien. Myriam Bals dresse le portrait de quelques malheureuses Philippines, Marocaines et Indiennes réduites en esclavage par des familles. Chaque année, le gouvernement du Canada délivre des permis de travail temporaires à des émigrées en vertu du Programme pour les Aides Familiaux Résidents. Ces permis sont délivrés selon des conditions draconiennes. L'employé-e doit travailler et habiter comme domestique dans une famille pendant au moins deux ans à temps plein uniquement.



Tous les abus sont alors permis. Certaines jeunes femmes, comme Sylvia, ont touché en tout et pour tout 250 \$ pour 18 mois de travail. Jenny et Suzie, des Philippines, ne recevaient que du pain et de l'eau de la part de leur employeur-e. Toutes travaillaient généralement de huit heures du matin à minuit. Myriam Bals décrit un système pervers où tout le monde trouve son bénéfice. Les employeurs-es évitent ainsi de payer une garderie et une femme de ménage, le gouvernement canadien empoche de l'argent pour les permis de travail, le gouvernement québécois fait payer des certificats de sélection et les avocats-es qui promettent monts et merveilles soutirent plusieurs milliers de dollars à ces malheureuses. Le livre de Myriam Bals est un peu austère, faisant souvent penser à un travail de thèse, mais il est bien documenté. Vous l'aurez compris, la richesse de ce livre est plus dans un travail d'étude bien mené que dans un style parfois trop didactique. 

Plus de **1 100** points  
de dépôt  
à travers le Québec  
et le Canada francophone  
pour vous procurer  
votre exemplaire  
**gratuit**  
de **Recto Verso**



Vous êtes intéressés à devenir un point  
de dépôt pour le magazine *Recto Verso*?  
Nous vous fournirons un présentoir et  
50 exemplaires à chacune de nos parutions.  
Pour plus d'information n'hésitez pas  
à communiquer avec Edith Tessier,  
(514) 523-5998, poste 24.

Tous ensemble  
nous travaillons à  
des conditions de travail  
de l'industrie du taxi  
et nous nous opposons  
à toute forme  
d'association professionnelle

Ligue de taxis de Beauharnois  
Ligue de taxis de Châteauguay  
Ligue de taxis de Drummondville  
Ligue de taxis de l'Est de Montréal  
Ligue de taxis de l'Est de Québec  
Ligue de taxis de Gatineau  
Ligue de taxis de Laval  
Ligue de taxis de Lévis-Lauzon  
Ligue de taxis de Montréal  
Ligue de taxis de l'Ouest de Montréal  
Ligue de taxis de Repentigny  
Ligue de taxis de Rouyn-Noranda  
Ligue de taxis de St-Eustache  
Ligue de taxis de St-Hyacinthe  
Ligue de taxis de St-Jérôme  
Ligue de taxis de Ste-Foy/Sillery  
Ligue de taxis de Ste-Thérèse  
Ligue de taxis de Terrebonne  
Ligue de taxis de Thetford Mines

Membres du

**R**egroupement  
**Q**uébécois du  
**T**axi

Osez prendre du temps...

Les petits frères  
des Pauvres  
ont besoin de  
vous... dans  
leur mission  
d'amour  
auprès de leurs  
Vieux Amis.



Contactez les petits frères des Pauvres.

Région de Montréal  
Michelle Pelletier  
(514) 527-8653

Région de Sherbrooke  
Diane Breton  
(819) 821-4411

Région de Québec  
Chantal Robitaille  
(418) 683-5533

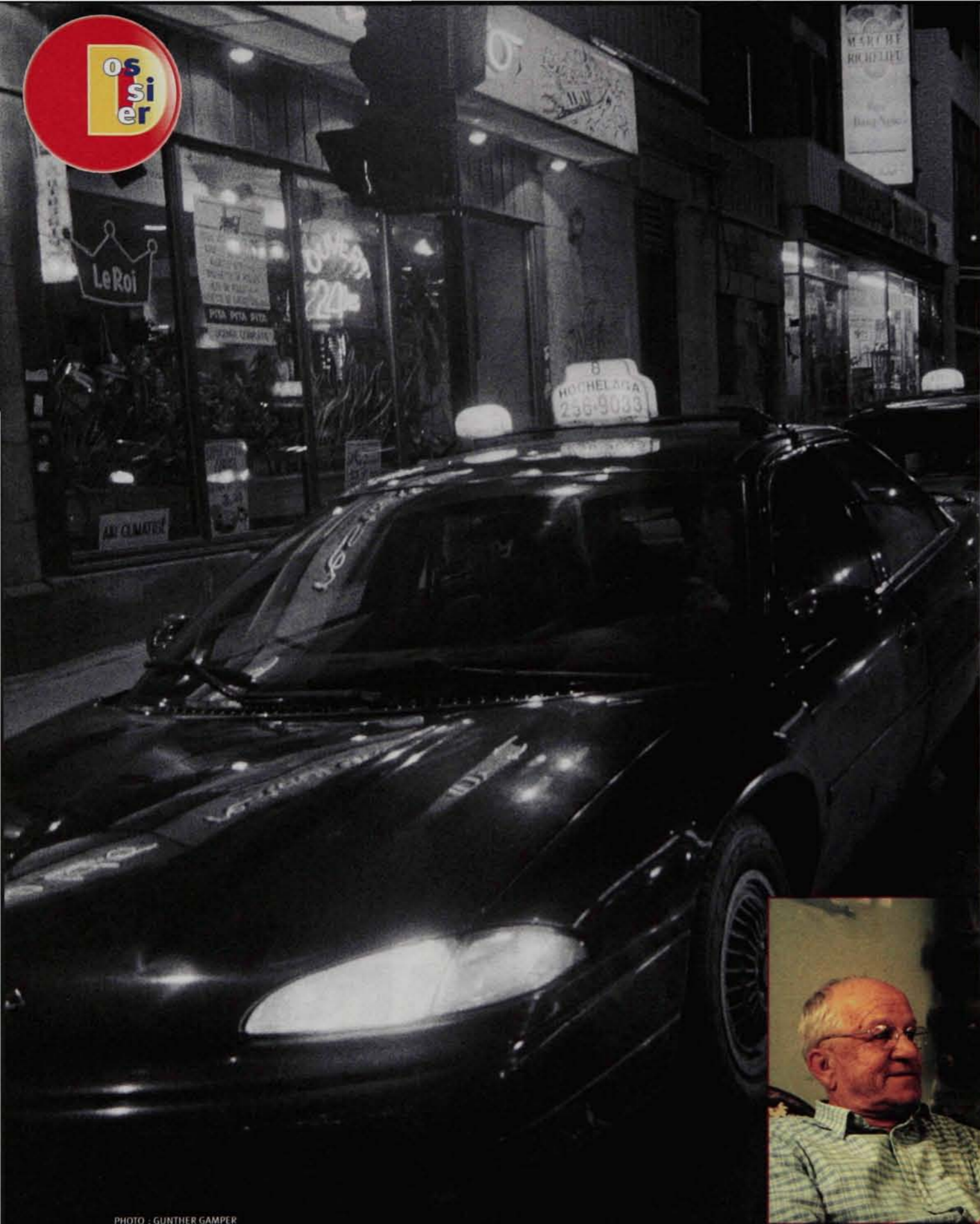


PHOTO : GUNTHER GAMPER



PHOTO : JULIE PERREAU

# Taxis non-compris

*Pour comprendre la réforme*

C'est un vieux cliché en journalisme: quand on ne veut pas faire trop d'efforts pour avoir des citations du peuple, on pose ses questions à un chauffeur de taxi! Les chauffeurs-ses connaissent donc tous les sujets à l'ordre du jour... sauf l'actuel projet de réforme gouvernemental les concernant! On connaît peu les conditions matérielles du travail des chauffeurs et chauffeuses de taxi. C'est une industrie opaque, où le travail se fait souvent au noir, depuis toujours. Le gouvernement veut y remédier mais offre peu en échange...

Il y a les taxis des villes et les taxis des champs; les différences entre Montréal la grosse ville et la ruralité québécoise se reflètent très bien dans l'exercice du métier de taxi... À Montréal, la circulation est intense. L'immigration est visible. Les chauffeurs-locataires sont très nombreux à Montréal et presque inexistant ailleurs, etc.

C'est un métier tellement vieux qu'on imagine mal qu'il change. Pourtant, il a toujours changé, s'adaptant à l'économie environnante, comme les dépanneurs par exemple. Le taxi est envahi par de nouvelles réalités: transport adapté, livraison de marchandises, transport en commun municipal, limousines. Bientôt, son cadre légal (lois et décrets) changera. Ironie: les mots *taxe* et *taxi* ont la même origine. Portrait du taxeur taxé...

Un dossier coordonné par Daniel S.-Legault

## Petite histoire du taxi

### De la calèche à la chevrolet

Julie Perreault

**E**n 1947, quand Roger St-Denis commence à faire du taxi, c'est pour aider son frère qui, revenu de la guerre, fait comme bien d'autres vétérans et adopte le métier. Roger a tout juste 16 ans lorsqu'il achète son permis 15 \$. Il rêve de

devenir ingénieur de locomotive. 52 ans plus tard, il est toujours fidèle au poste et un témoin privilégié de l'évolution de l'industrie du taxi. «J'étais fait pour ça», constate M. St-Denis. «J'aime être avec le public, comprendre toute la vie.»

M. Roger St-Denis, chauffeur de taxi et pompier volontaire.

Sur de vieilles photos qu'il me montre, Roger St-Denis trône fièrement aux côtés d'une



## Le même véhicule pouvait à la fois servir de taxi et de corbillard...

COURTOISIE : ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, FONDOS JOSEPH MERCURE

Chevrolet 41, «ma première et ma meilleure voiture», me confie-t-il. Puis, on voit son père qui a fait du taxi au début du siècle, en carriole et en *sleigh* tiré par deux beaux chevaux. «Quand j'ai commencé à faire du taxi, j'embarquais souvent des clients que mon père avait menés autrefois à leurs noces.» Car avant les années 20, à Sainte-Anne-de-Bellevue, sur la pointe ouest de l'Île de Montréal, le «taxi» est une calèche qui sert aussi de corbillard et de limousine.

À Montréal, c'est en 1909 que le premier véhicule-taxi apparaît. La crise de 1929 fait mal à l'industrie : de 1 500 taxis il n'en reste que 800 à la fin de 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie du taxi se reprend. Près de 5 000 voitures circulent. Mais trop nombreux, gagnant peu, les chauffeurs de taxi peinent de 15 à 18 heures par jour pour gagner leur vie. «Moi, Noël pis le Jour de l'An, j'ai jamais connu ça», raconte M. St-Denis. «Je me levais souvent à 5

ou 6 heures du matin pour revenir souper à la maison et repartir faire des voyages. Je finissais souvent vers minuit et demie quand le dernier train venant de Montréal arrivait à Sainte-Anne.»

### LE BON DIEU EN TAXI

En 1964, Parti Pris publie *Le taxi : un métier de crève-faim*, un témoignage de Germain Archambault, chauffeur de taxi et militant. Le titre résume à lui seul l'ampleur du problème. À cette époque, les associations charitables et le Bien-Être Social sont un rempart obligé de ces travailleurs. Un organisme de charité leur est même dédié spécialement, l'Oeuvre du Bon Dieu en taxi qui distribuera, au cours des années 60, des centaines de milliers de dollars aux chauffeurs. Leur



situation misérable est attribuée entre autres à l'exploitation des propriétaires de flotte, aux compagnies d'assurance-taxi et aux associations de taxi qui ne respectent pas les territoires.

Le cas «Murray Hill» est un bel exemple. Murray Hill, qui a une flotte d'autobus et de taxis, jouit d'un statut privilégié. Ses taxis embarquent jusqu'à cinq personnes à la fois, acceptent des clients-es n'importe où et profite d'un contrat d'exclusivité à l'aéroport de Dorval. La rage grogne chez les artisans du taxi. Des manifestations violentes éclatent en 1969. Cette situation amène le gouvernement du Québec à étudier les problèmes du taxi à Montréal. «Des gardiens installés sur le toit de la compagnie avaient tiré sur les chauffeurs de taxi venus manifester», se rappelle André Leclerc, aujourd'hui responsable de la solidarité internationale à la FTQ. «C'était aussi une lutte à connotation politique», poursuit M. Leclerc, «une lutte anti-impérialiste contre la multinationale Murray Hill venue voler le travail des artisans du taxi.» La mobilisation contre Murray Hill s'inscrit dans une série d'actions, préjudant la création du FLQ, le Front de libération du Québec. Plusieurs chauffeurs de taxi feront partie des premières cellules du FLQ.

En 1970, le rapport Bossé, commandé par Québec, conclut à une surabondance des permis, ce qui mènera, dix ans plus tard, aux plans de rachat des permis. Dès

## Syndiqués-es ou associés-es?

Le Mouvement pour la libération du taxi, dans les années 60, est la première tentative d'organisation des chauffeurs de taxi. En 1973, avant que les Teamsters essaient sans succès de syndiquer les travailleurs du taxi. En 1986, des chauffeurs locataires s'adressent à la FTQ et lui demandent de tenter à nouveau l'expérience. Les Métallos, un syndicat affilié à la FTQ, mènent campagne depuis. La bataille juridique, menée à toutes les instances, a échoué : les chauffeurs de taxi ne sont pas des salariés. En 1995, les Métallos soumettent au gouvernement un

Au moment de la tentative de syndicalisation des chauffeurs, en 1987-88.

projet d'association professionnelle pour regrouper les propriétaires et les locataires de taxis. Cela nécessiterait l'abolition des ligues de taxis. «En 1998, 3 500 chauffeurs, dont une majorité de propriétaires, ont signé une pétition en faveur de cette association professionnelle», rappelle André Tremblay, directeur adjoint du syndicat des Métallos. C'est probablement parce que la FTQ a été mêlée à ces différentes tentatives d'organisation que maintenant règne une confusion entre syndicalisation et association professionnelle.

suite à la page 38

L'arrivée de néo-québécois dans l'industrie a créé des chocs.

PHOTO : SERGE JONGUÉ



PHOTOS : SERGE JONGUÉ

L'économie du taxi

# Quatre trente sous pour une piasse noire

Ludovic Hirtzmann

«**E**n 1976, j'ai conduit un couple à Miami. Le tarif a été de 750 \$ et j'en ai profité pour me payer une vacance de cinq jours au bord de la plage», se rappelle Claude Jodoin. Les chauffeurs de taxi sont loin de toucher quotidiennement ce montant.

«Le revenu net horaire a ainsi diminué de 40 % entre 1987 et 1998 lorsque mesuré en dollars constants de 1987. Il ne faut donc pas se surprendre si le nombre d'heures travaillées s'est accru, la distance moyenne parcourue a augmenté et l'âge moyen des véhicules s'est élevé», révèle une étude du Groupe Secor menée pour le compte du Regroupement québécois du taxi. On estime à environ 8 \$ le revenu moyen par

## 72 millions de passagers-ères par an

On compte 8 000 taxis au Québec et 17 620 chauffeurs, la moitié est à Montréal. Il existe deux catégories de chauffeurs : les propriétaires et les locataires. 5 782 conducteurs sont des propriétaires, 11 838 sont des chauffeurs locataires. La plupart sont ce qu'on appelle des artisans, propriétaires-chauffeurs d'un seul véhicule. À Montréal, Diamond, la plus grosse compagnie de taxis au Québec, emploie 875 véhicules. Il y a 350 associations de services (chargées de la répartition des appels entre chauffeurs-ses) sur le territoire québécois. Le territoire québécois est divisé en 57 territoires, appelés agglomérations de taxis, dont 3 à Montréal.

Sources: Commission des Transports du Québec - 1999, Bureau du taxi de Montréal, 1998

course et le temps d'attente entre les courses n'a cessé de s'accroître depuis 1987. Un sondage mené auprès de 150 chauffeurs de taxis de Montréal en 1998 nous apprend que le nombre moyen de courses à l'heure était seulement de 1,2.

Selon une étude du Groupe Secor, un chauffeur montréalais qui voudrait gagner 36 523 \$ net devrait travailler 93 heures par semaine; à Québec, il elle devrait passer 92 heures dans sa voiture. L'étude se base sur les chiffres disponibles, bien entendu. Si les conditions de travail des chauffeurs de taxi sont indiscutablement difficiles, le milieu du taxi est plutôt opaque.

### DÉRÉSponsABILISATION

«Le système en vigueur actuellement contribue à la déresponsabilisation du propriétaire (locateur) en regard de la qualité des services offerts à la population», estime-t-on au Bureau du taxi. Les chauffeurs locataires paient généralement un taux fixe pour l'usage d'un véhicule en plus de l'essence consommée. Dans le

cadre de son mémoire récent sur la réforme du taxi, le Bureau propose une amélioration : «La location des véhicules taxis serait remplacée au profit d'une formule permettant la rémunération du propriétaire et du chauffeur au pourcentage des recettes effectuées»

Alors que faire pour améliorer le bien-être des chauffeurs-ses? Augmenter les tarifs des courses? Ce n'est certainement pas une solution puisqu'une analyse effectuée en 1990 sur l'ensemble des municipalités du Canada a révélé qu'une augmentation de tarif de 1 % avait pour effet de faire diminuer la demande de taxi de 1,2 %!

Arnold Dugas, directeur du Syndicat des métallos FTQ, résume, «Insécurité d'emploi, instabilité de revenus, un début de journée endetté avec un manque à gagner représenté par des coûts d'achat, de location ou d'essence, stress du trafic, nourriture et heures de repas instables...»

Claude Jodoin, *Maudit taxi*, éd. de la Montagne



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN

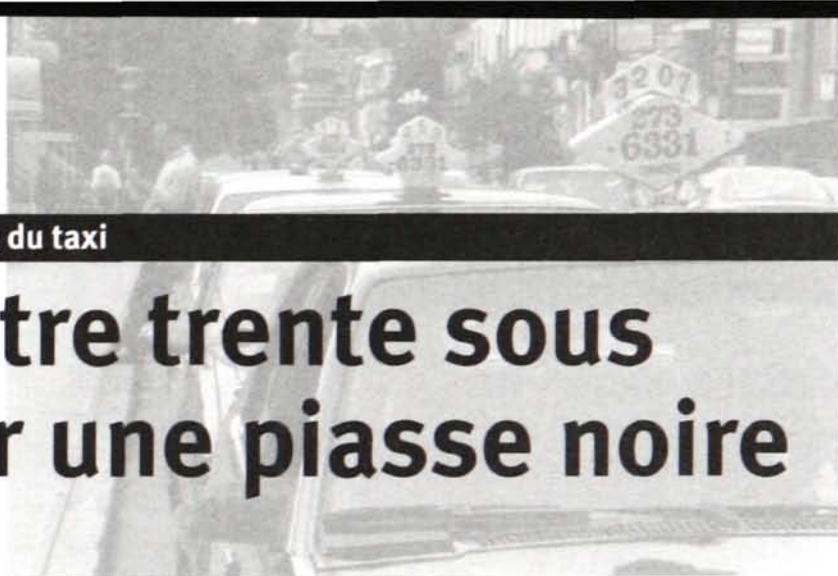


PHOTO: GUNTHER GAMPER

## Coût d'exploitation d'un taxi

Données acquises en 1998 pour une propriétaire roulant à 14 l/100 km par an

### Coûts fixes (en dollars)

Droits annuels (perçus par la Commission des transports du Québec en province et par le Bureau du taxi à Mtl)	104
Immatriculation	104
Frais de ligue	108
Frais d'association (répartition d'appels (pour Montréal, cette somme serait de 2 073\$))	2 954
Fréquence radio (perçu par Industrie Canada)	42
Assurance protection des personnes(SAAQ)	367
Assurance responsabilité (feu, vol vandalisme)	1 523
Financement de la voiture et de l'équipement	238
Inspection bi-annuelle de la voiture	100
Inspection bi-annuelle du taximètre	40
Amortissement du véhicule et de l'équipement	1 150

### Coûts variables

Entretien et réparations du véhicule	5 158
Carburant	3869
Pneus	921

**Coûts totaux d'exploitation 16 398**

Le coût de la voiture et du permis n'est pas le coût de financement du permis. (Source: Bureau du taxi, 1998)



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN

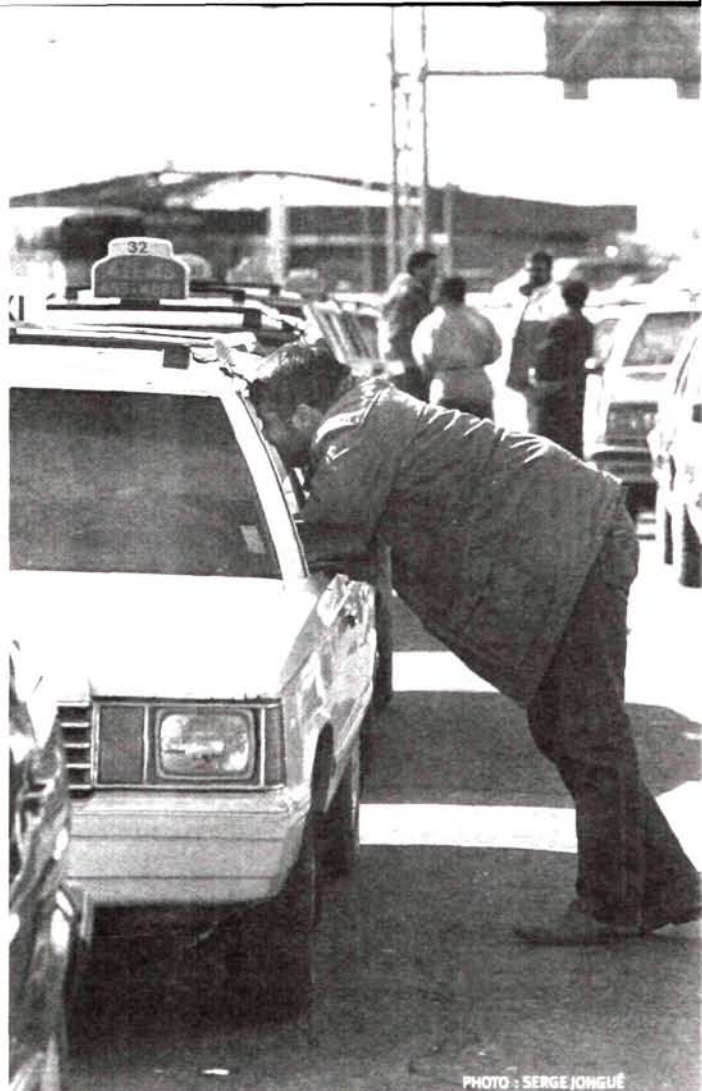


PHOTO: SERGE JONGUÉ

## Concurrence déloyale

Un chauffeur, à Sorel, se plaint : « Il y en a qui engagent des bénévoles pour reconduire du monde, mais leur payent leurs dépenses. Toutes leurs dépenses. Le lunch, le gaz, l'usure du char... Mais y'ont pas d'permis à payer, pas d'inspections. Ça nous enlève d'l'ouvrage, ça! » [DSL]

## Sécurité?

Un sondage effectué auprès des chauffeurs de taxi révèle que l'insécurité est un facteur préoccupant la profession. 37 % des conducteurs ont été victimes d'agression de la part des usagers, 70 % ont déjà refusé de prendre un client car ils craignaient pour leur vie. 58 % des chauffeurs se montrent favorables à l'installation d'une paroi de sécurité à l'instar des taxis new-yorkais.

« Tout ceux qui sont en contact constant avec le public savent que ce n'est pas chose facile que de satisfaire tout le monde », conclut Claude Jodoin.

Le mythique taxi jaune de New-York.

PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN



## Permis de spéculer...

Un permis de taxi coûte entre 3 000 et 74 630 \$ selon la région. Et le permis de taxi est le REER d'un chauffeur de taxi propriétaire. « Il semble que l'industrie se confine dans un marché protégé où la valeur du permis constitue un patrimoine intouchable et où l'incitation à améliorer le service est faible. Pourquoi un permis à Sainte-Foy vaut-il 84 000 \$ alors qu'il en vaut 12 000 à Beauport? » questionnait Guy Chevette, le ministre du transport en octobre dernier. Depuis 1978, il y a un gel du nombre de permis de taxi mais pas du prix des permis soumis à une folle spéculation de la part de leurs détenteurs. Le Bureau du taxi propose de remédier à la situation : « Les nouveaux permis seraient émis pour une période maximale de cinq ans ; ces permis ne seraient pas transférables, ce qui empêcherait la spéculation. »



PHOTO: LUDOVIC HIRTZMANN

## Les aéroports convoités

De nombreux taxis veulent travailler à l'aéroport de Dorval car les courses sont assurées et le stress est moindre. Mais la desserte des aéroports est l'un des secteurs à la fois les plus codifiés et les plus propices aux arnaques de tous genres. Très règlementé aussi. «Un chauffeur de taxi ne peut aller chercher un client aux aéroports de Dorval, de Mirabel et de Sainte-Foy lorsque la demande est faite par téléphone ou par radio.» Tout cela reste bien théorique. Il y a deux ans, le Bureau du taxi a mis à jour un trafic obligeant les chauffeurs à verser de 7 à 12 \$ aux portiers des hôtels pour une course vers Dorval, et de 12 à 20 \$ pour l'aéroport de Mirabel. Il existerait même un marché noir à Dorval. Pour environ 5 000 \$, des chauffeurs seraient assurés de rester à Dorval même si les permis pour Dorval ne sont valables que pour six mois et attribués par tirage !



PHOTOS LUDOVIC HIRTZMANN

À Montréal, des problèmes d'image

L. Hirtzmann  
et D.S.-Legault

## Préhisto-taxis

«**M**on taxi est transformé en corbillard, je n'y transporte que des morts. Mes clients ne risquant plus rien, est-il bien nécessaire que vous me fassiez payer une prime pour le cas où ils seraient victimes d'un accident?» Difficile de dire si cette perle issue d'un règlement d'assurances à Montréal émane d'un chauffeur de taxi toujours en activité ou d'un ancien du métier, tellement une course en taxi peut être éprouvante. Du moins, si l'on en croit le volume de plaintes reçues chaque année par le Bureau du taxi de Montréal. Le public se plaint surtout du manque de courtoisie des chauffeurs-ses, ainsi que d'une conduite non sécuritaire. «Le degré de satisfaction de la clientèle n'a

que peu ou pas d'impact direct et immédiat sur le rendement financier de son investissement», estime-t-on au Bureau du taxi. Encore là, la situation est différente dans les petites villes et campagnes : les chauffeurs-proprétaires connaissent la clientèle, plus captive, et ont une réputation à préserver!

«Sur le plan international, l'image laissée aux étrangers lors de leurs visites au Québec semble négative... Les réquisitions des clients ne sont pas toujours satisfaites... La qualité des chauffeurs et des véhicules est plus que variable». Le portrait de l'industrie du taxi rapporté au Ministère des transports n'est pas des plus élogieux.

Selon un sondage récent effectué pour le compte du Ministère, 42 % des Montréalais-es reprochent aux taxis de mal conduire, contre 28 % en province. Plus de 45 % des clients-es des taxis de la métropole québécoise disent que les chauffeurs-ses ne connaissent pas toujours leur chemin. Ce chiffre est de 28 % en province. Enfin, 27 % des Montréalais-es rencontrent des chauffeurs-ses qui ne parlent pas suffisamment leur langue...

La situation ne va pas en s'améliorant pour l'état des véhicules. Ils avaient déjà six ans en moyenne en 1993; les données de la Société de l'assurance automobile du Québec indiquent que cela a grimpé à huit ans en 1998. 26 %



avaient plus de dix ans en 1998 contre 6 % en 1993. Il n'existe aucune norme ici concernant l'âge des taxis. L'an dernier, Toronto a procédé à une réforme majeure. Désormais, les véhicules ne pourront pas être âgés de plus de cinq ans; les amendes seront sévères pour les contrevenants-es.

En 1994, le gouvernement décide de créer une formation obligatoire de 60 heures pour les chauffeurs de Montréal, Québec, Longueuil et Laval. On voit les lois, les règlements, l'éthique, la sécurité, le transport des personnes handicapées, la gestion. Les autres régions sont exclues du programme. La Communauté urbaine de Montréal y ajoute un ensei-

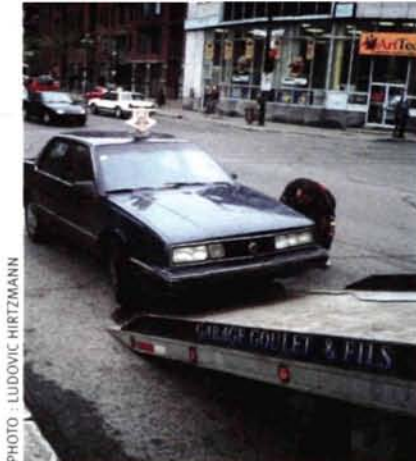


PHOTO : LUDOVIC HIRTZMANN

gnement de 90 heures sur la connaissance du territoire. C'est bien peu, lorsque l'on effectue des comparaisons avec l'étranger. À Londres, la formation de chauffeur de taxi est de 18 mois... seuls 30 % des chauffeurs-ses réussissent leur examen. Moins sévères, les Français-es exigent une formation d'environ six mois.

La connaissance de la langue est parfois problématique. Plusieurs ne parlent pas français à Montréal, notamment aux aéroports : «Le plus grand nombre de problèmes se pose quant à la capacité de certains chauffeurs de s'exprimer en français et de le comprendre», précisait récemment Denis Beauregard, de ADM (Aéroports de Montréal). Le bilinguisme a d'ailleurs fait l'objet d'une querelle entre ADM et les chauffeurs de taxi. «La majorité des chauffeurs comprennent le français et l'anglais, répondait alors Max-Louis Rosalbert, de la Ligue des taxis de Montréal. Mais est-il nécessaire qu'ils soient capables de le parler couramment?»

L. Hirtzmann  
et D.S.-Legault

## Un travail de réforme...



PHOTO : DANIEL S.-LEGAULT

**E**n 1999, le Gouvernement crée un groupe de travail pour réformer l'industrie du taxi. Les objectifs de la réforme sont d'«améliorer la qualité des services à la clientèle» et de «favoriser l'amélioration des conditions économiques de l'industrie». Les mesures préconisées sont très nombreuses, incluant un rajeunissement du parc de véhicules montréalais, et une obligation d'utiliser des taximètres électroniques ou des ordinateurs de bord qui délivreront des reçus automatiquement aux clients-es.

Les ligues de taxi pourraient bien disparaître. Le ministre des transports, Guy Chevrette, veut depuis la mi mai 2000 créer «une association professionnelle de chauffeurs de taxis». Il ne s'agirait pas d'une association syndicale mais d'un regroupement professionnel. Selon André Tremblay, directeur adjoint du syndicat des métallos FTQ, partie prenante dans les actuelles négociations avec le ministère du transport sur la réforme du taxi, il faut aller plus loin : «Nous demandons l'abolition des ligues de taxi. Les ligues n'ont pas rempli leurs mandats. Et certaines ligues au Québec sont trop petites pour bien défendre leurs adhérents.»



PHOTO : DANIEL S.-LEGAULT

*Le Regroupement québécois du taxi proteste beaucoup contre le projet de réforme gouvernemental...*

«L'étude de dossiers de chauffeurs de taxi a permis au ministère du Revenu du Québec de constater qu'il y aurait lieu d'aider les chauffeurs de taxi à s'acquitter de leurs obligations fiscales», peut-on lire laconiquement dans le document gouvernemental de consultation sur la réforme du taxi. En l'absence d'un dialogue véritable, les simples chauffeurs-ses de taxi ont l'impression, avec raison, que le gouvernement se sert d'un projet de réforme complet pour enrober l'obligation, qui leur sera faite, de déclarer tous leurs revenus et de l'imposer en conséquence...

# Le blues du taxi

Muriel Béasse

**4** heures et demie de l'après-midi à proximité de la sortie du métro Côte-des-Neiges. Claude attend dans son taxi, une grosse Buick de couleur brune. La file de taxis, garés au bord du trottoir, rue Jean-Brillant, est de plus en plus longue. Il est le quatrième sur ce poste d'attente. «C'est normalement une "heure de pointe", indique Claude, mais vous voyez là, il n'y a pas de client. On attend.» Avec le temps, d'autres chauffeurs-ses sortent de leur taxi pour se dégourdir les jambes près des véhicules.

Claude confie être devenu taxi par circonstance, il y a 12 ans. À Haïti, son pays d'origine, il étudiait la plomberie et se destinait à ce travail. «En venant à Montréal, j'avais l'obligation de reprendre les études pour travailler dans ce secteur, ça ne me disait rien, raconte-t-il, alors j'ai choisi la vie de taxi.» Il est propriétaire de son véhicule. Sa plaque d'immatriculation porte le code «T11», son permis est limité à l'agglomération de «Montréal-Centre»: il ne peut pas prendre de clients-es dans un autre secteur, sauf sur appel. Sinon, il se tient aux postes d'attente, ou circule dans le secteur pour se faire héler. Il supporte quoti-

diennement l'agressivité verbale des autres automobilistes, engendrée selon lui par «le stress de la route». Pour Claude, il s'agit d'une «agressivité journalière» dans le trafic montréalais. Ce grand gaillard à l'apparence très calme a dû apprendre à vivre avec ceux et celles qu'il nomme poliment «les conducteurs mal intentionnés».

«Être taxi, c'est une question de chance», remarque Claude pour souligner le côté aléatoire de ses revenus quotidiens. Il gagne entre 500 \$ à 1 000 \$ net par semaine. Il confie ces chiffres en avouant que la tenue de son budget est pour lui une chose très «complexe». Pour «rentrer dans ses frais», Claude doit travailler à plein temps six jours par semaine. «Je ne peux pas me fixer un objectif financier à atteindre à la fin de la semaine. Par contre, je me fixe un horaire et je m'y tiens.» Claude travaille ainsi 12 à 13 heures par jour en général, «parfois 18 heures». Aux heures de repas, il retourne rapidement chez lui, parce qu'il est fatigué de manger au restaurant ou «sur le pouce» dans son véhicule. «Je peux choisir mes horaires, c'est le bon côté de ce travail», indique-t-il pour rester positif.



PHOTO - LUDOVIC HIRTZMANN

Claude prend tout de suite un air plus abattu en évoquant les contraintes financières de la profession. Pour l'achat de son permis de taxi, il a dû emprunter environ 60 000 \$. Il est contraint de faire un plein d'essence de 35 \$ à 40 \$ par jour. Avec la taille de son véhicule et la hausse du prix de l'essence, Claude a senti dans son budget une différence de dépenses de 8 \$ à 10 \$ par jour. Comme il doit subvenir également aux besoins de sa famille (il vit dans le quartier Côte-des-Neiges avec sa femme et ses deux petites filles), il est particulièrement vigilant sur son budget. «Il m'arrive certaines semaines de perdre plus d'argent que je n'en gagne. Heureusement, il y a alors la "réserve des beaux jours", les périodes plus fastes: Noël, le jour de l'An, certaines journées particulières.»

Un autre chauffeur de taxi, sur le poste d'attente, se joint à la discussion. Il explique avec amertume qu'il ne considère pas le taxi comme un métier: «On devient taxi pour dépanner, précise-t-il, ce n'est pas un rêve. Le sort des salariés qui travaillent 8 heures par jour est bien plus enviable.» Claude approuve. «Mais le bon côté des choses, au moins, c'est qu'on n'a pas de patron sur le dos toute la journée...»



PHOTO - LUDOVIC HIRTZMANN

À St-Jean-Port-Joli

# Quand le cellulaire va, tout va!

François Boucher



PHOTOS FRANÇOIS BOUCHER

M. Bruno Caron.

**J'**ai rencontré Bruno Caron. Autour de 50 ans. C'est une des quatre personnes qui offrent le service de taxi dans le coin de St-Jean-Port-Joli, dans le Bas-du-Fleuve. Depuis 20 ans. Au commencement, dit-il, c'était un métier difficile; au fil des ans, il s'est forgé «une bonne clientèle».

Proprio, il dit gagner de 20 000\$ à 25 000\$ annuellement, brut. Quand je lui demande s'il déclare tous ses revenus, il dit que la plupart le sont.

Comme dans tous les autres métiers, dit-il, il est «possible» que «certaines petites jobs ne soient pas déclarées». «Toé, ton contrat pour le magazine, y va-tu être déclaré?!?» Ah ces chauffeurs! Quand j'insiste, Bruno me dit ne pas faire de travail au noir. Il ne fait que «des prix d'amis» à certains-es de ses clients-es habituels. Une serveuse qui a recours à ses services trois ou quatre fois par semaine a droit à des réductions. «Le prix est enregistré sur le taximètre et est déclaré mais c'est pas la course au complet qui l'est.»

Il a un autre emploi, il est gardien de sécurité durant les week-ends pour une importante entreprise de la région. Il travaille 7 jours par semaine, très souvent de 6h30 am à 3h du matin. Il se repose lorsqu'il le peut durant la journée. Ses congés, lorsqu'il en prend, sont de trois à quatre jours au maximum. Il les prend en début de semaine, qui est plus tranquille.

M. Caron est le seul, ici, qui possède un taximètre dans sa voiture. De cette façon, dit-il, «les clients ne se sentent pas abusés». Il change d'auto tous les 3-4 ans. Ça paraît: son auto est plus en forme que ce qu'on voit à Montréal par exemple. Moins de calcium, plus de fierté, etc. Il n'achète pas de voiture neuve. Mais sa voiture est super bien entretenue et propre.

Quelle est sa clientèle? Par ordre d'importance... Des élèves du primaire et du secondaire, qui habitent à des endroits éloignés (ce service est payé par la Commission scolaire locale). Des

personnes handicapées. Des travailleuses de la restauration qui terminent tard le soir ou la nuit. Des touristes, en été, qui ont pris un verre de trop. Finalement, une clientèle régulière. Il m'a avoué qu'il lui serait difficile d'atteindre son revenu sans les contrats de la Commission scolaire et les personnes handicapées. Même si c'est moins payant, ça représente un revenu assuré chaque semaine. Ses courses sont habituellement sur des distances de 10 à 15 km. Il lui arrive parfois de reconduire quelqu'un-e sur une grande distance, comme à Québec. Dans des cas comme ça, il fixe un prix forfaitaire. Pour Québec, c'est environ 100 \$ aller seulement, 150 \$ aller-retour.

Un projet de réforme du gouvernement? Il dit être certain de perdre. Il a peur de payer plus. Il craint aussi que le gouvernement hausse les prix et que les gens aient moins recours à ses services. Ça va, selon lui, encourager le travail au noir; «des gens sans permis vont s'improviser taxis pour offrir des *lifts* en dessous de la table». Selon lui, les chauffeurs de taxi risquent de vivre la même situation que les serveuses. «Avant, quand je laissais un «tip», je savais que ça allait à elle directement. Maintenant, je l'sais pu!»

Il n'y a pas de centre de répartition d'appels (de «centrale de distribution») pour M. Caron. Mais l'arrivée du cellulaire a changé considérablement son travail. Les clients-es le rejoignent beaucoup plus facilement, et il fait moins de kilométrage inutilement. Mais à la campagne, le cellulaire ne fonctionne pas partout... ☹

À Valleyfield

# 'Sont où les jeunes?

Sylvie Messier

Ici, à environ 70 km du centre-ville de Montréal, très peu de services de transport. Il y a bien l'autobus qui relie plusieurs fois par jour Valleyfield à Montréal. Pour le reste, le transport en commun manque cruellement. Il reste le taxi, adapté à presque toutes les sauces.

On prend le taxi autant pour aller faire ses courses au centre d'achat que pour acheminer des fioles de sang entre le centre hospitalier régional et celui de Montréal ou de Québec... «On transporte de tout», me confiait un chauffeur :

des aînés-es qui désirent effectuer leurs courses, des jeunes qui ont un peu trop bu et qui ne veulent pas courir le risque de prendre leur voiture à la fermeture des bars, des facteurs qui doivent se rendre dans leur territoire de travail (course

payée par Postes Canada), des pièces ou équipement pour les différentes usines de la région, en passant par le transport adapté. «On se rend parfois aussi loin que Toronto», me confiait un autre. Ici, presque tous les chauffeurs sont propriétaires. Sinon, il y en a «un ou deux» qui font travailler leur femme ou quelqu'un d'autre, à l'occasion». Selon les chauffeurs, il n'y a pas de travail au noir ici (mais ils sont très peu bavards sur le sujet!)


À Valleyfield, les chauffeurs-ses de taxi ne chôment pas. Il y a présentement

36 chauffeurs-ses dont quatre femmes... Les femmes se font parfois taquiner par leurs confrères de travail, me soufflait un chauffeur visiblement près de la retraite. Lors de mon entretien, j'ai surtout observé des chauffeurs-ses de 55 ans et plus. Je me demande si, éventuellement, il y aura de la relève plus jeune... Si les chauffeurs-ses semblent un peu âgés, leurs voitures, elles, ne le sont visiblement pas. Les voitures sont toutes, sans exception, reluisantes et d'une propreté exemplaire. Les autos datent de 1997 à 2000 et sont toutes en très bon état.

Dans la région, le ratio gouvernemental est établi à 1 permis de taxi par environ 1 200 habitants-es, me disait-on. Si on fait le calcul, le nombre de taxis présents est insuffisant. «On manque de chauffeurs», me disait l'un d'eux. «En période de pointe, nous sommes parfois débordés.» Ce n'est certainement pas demain que le problème sera résolu. Un des chauffeurs-ses me confiait que le coût du permis est de 50 000\$. «On achète notre boulot et on accepte les risques d'être travailleur autonome», me disait-il. «Ce n'est pas plus coûteux et risqué que d'acheter un dépanneur.» Maintenant, je comprends pourquoi la moyenne d'âge est plutôt élevée. «Les chauffeurs qui sont en service depuis 20 ou 30 ans ont, à l'époque, payé leur permis seulement quelques milliers de dollars. Lorsque viendra le temps de la retraite, ils seront avantagés : ils pour-

ront, à leur tour, vendre leur permis au coût actuel.»

Certains-es commencent tout de même beaucoup plus tard. «J'ai dû me recycler», me raconte cette femme de 47 ans. «Après avoir pratiqué la coiffure pendant presque toute ma vie, une inflammation au tendon du coude m'a forcée à revoir mon plan de carrière et j'ai opté pour le taxi. J'aime ça, et je travaille parfois même la nuit. Si alors je doute de mes clients, je ne les fais simplement pas monter...»

Un projet semblable au Taxibus de Sorrel et de Rimouski est en discussion. Le Centre local de développement (CLD) a débloqué des fonds pour travailler, avec la municipalité, sur ce projet. Rien n'est encore déterminé. 



À Valleyfield...

PHOTO : SYLVIE MESSIER



PHOTO : SYLVIE MESSIER



PHOTO : SYLVIE MESSIER

Une industrie en évolution

# Y'a pas deux taxis pareils

Julie Perreault

**SOUS-TRAITANCE EN LIVRAISON, TRANSPORT EN COMMUN MUNICIPAL, TRANSPORT DE PERSONNES HANDICAPÉES, LES TAXIS CONTINUENT À AVOIR UN RÔLE COMPLÉMENTAIRE POUR L'ÉCONOMIE ET S'ADAPTENT.**



Taxis sur mesure!

PHOTO RICHARD BOUSQUET

**L**e taxi change. Dans plusieurs régions, il complète le transport adapté. En banlieue de Québec, Taxi Coop Sainte-Foy-Sillery offre depuis cinq ans l'option TAXI-AINÉS, un service d'aide et d'accompagnement aux personnes âgées qui en font la demande. Ailleurs, le taxi remplace l'autobus, transporte les élèves et livre même des colis. Le développement du transport en commun en ville et, depuis 40 ans, l'augmentation phénoménale du nombre de personnes possédant une voiture se sont faits au détriment de l'industrie du taxi. Mais les taxis résistent et se renouvellent.

«On suit la demande du marché», explique Michel Lemay, président de Taxis de Sherbrooke, «sans délaisser le service traditionnel. Tout le monde est en rationalisation. Ça coûte moins cher à une entreprise d'utiliser un taxi pour livrer quelques colis par semaine que d'avoir son propre service de livraison.»

Pas surprenant que les chauffeurs-es de taxis de Sherbrooke se transforment en livreurs-ses, quelquefois, à un tarif d'environ 20 % de moins qu'une course normale. Fiabilité, disponibilité : le taxi offre ses services 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Une partie des activités à Sherbrooke est sous contrat pour du transport scolaire, du transport adapté pour personnes handicapées et du transport en commun. À Sherbrooke, un service de taxibus remplace le traditionnel autobus de ville dans les secteurs moins peuplés. «Souvent, les fins de ligne d'autobus ne sont pas rentables mais elle le sont plus pour une voiture-taxi», précise Michel Lemay.

**TAXIBUS**

À Rimouski et Sorel-Tracy, les taxis ne servent pas qu'aux fins de ligne, ils sont le cœur même du transport en commun. Remplaçant les habituels autobus,

les taxis ont des circuits déterminés, des tarifs entre 2 \$ et 3 \$ la course, et peuvent prendre plus qu'une personne à leur bord. Les membres doivent s'inscrire et réserver leur place une heure avant le départ. À Rimouski, ce service coûte trois fois moins cher à la municipalité que si elle avait retenu l'option conventionnelle des gros autobus. Des projets semblables sont à l'étude dans plusieurs zones urbaines dont Gatineau, Thetford-Mines et Châteauguay.

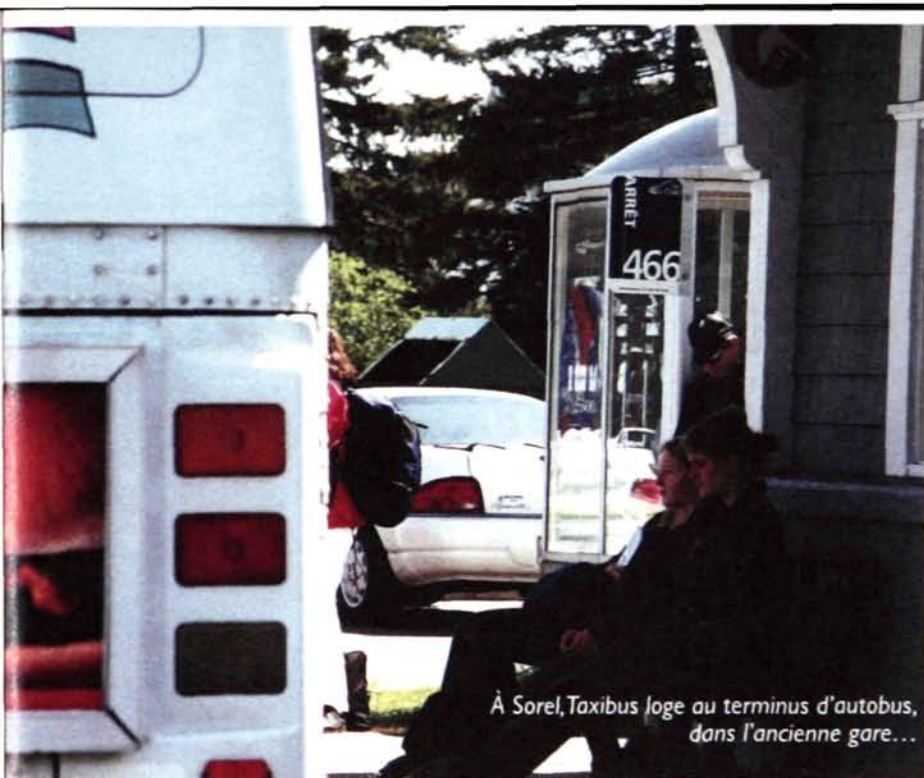
À Matane, la corporation, qui regroupe 14 taxis, participe à un projet novateur de transport, issu de divers groupes du milieu. Depuis janvier, le projet Transport ajusté 2000 met à la disposition des citoyens-nes de la MRC de Matane les places libres dans les autobus scolaires. Les taxis prennent la relève en dehors des heures de transport d'écoliers-ères, la fin de semaine et dans les zones non couvertes par les autobus jaunes. Le passage coûte 2 \$. Plus de 600 voyages ont été réalisés au cours des trois premiers mois. Le service, qui visait les femmes monoparentales, les personnes appauvries et les étudiants-es du cégep, remplit presque tous ses objectifs. «Alors qu'on pensait que les ruraux seraient les premiers intéressés, c'est à plus de 80 % des gens de la ville de Matane qui utilisent ce nouveau service», souligne Marcel Bélanger, organisateur communautaire au CLSC de Matane. Pour les taxis, cette initiative apporte une augmentation de revenus réguliers, durant une période plus longue de l'année.



PHOTO DANIEL S. LEGAULT

**ADAPTÉS, LES TAXIS?**

Pour leur anonymat, les personnes handicapées préfèrent le taxi. Selon Louise



À Sorel, Taxibus loge au terminus d'autobus, dans l'ancienne gare...

PHOTO : DANIEL S. LEGAULT



PHOTO : DANIEL S. LEGAULT

personnes handicapées n'aiment pas être étiquetées. Elles aiment mieux voir arriver un simple taxi devant chez elles que le minibus qui affiche son gros logo et le sigle des personnes handicapées. Mais pour celles qui se déplacent en chaise roulante, c'est une autre histoire : le minibus ou l'un des 50 véhicules adaptés acquis par les ligues de taxi du Québec sont plus confortables.

Au Québec, les taxis dispensent près de la moitié des services de transport adapté. Cela représente plus de 10 millions \$ d'affaires. Malgré cela, des ligues et des chauffeurs-ses refusent d'offrir ce service. Pour les organismes qui planifient le transport adapté, le recours aux taxis offre plusieurs avantages. Le déplacement en taxi coûte en moyenne 40 % moins cher qu'en minibus adapté. Et l'accès à une flotte de véhicules permet de déplacer des personnes en même temps vers divers endroits. Disponibilité, souplesse et délais moins longs : un trio gagnant pour les taxis.

juillet-août 2000

«En milieu rural, les chauffeurs-ses ont tendance à être plus humains», note Mme Labbé. «On remarque un grand souci de la clientèle. C'est important, car on parle de personnes qui ont besoin d'aide, ou de personnes ayant une déficience intellectuelle, qu'on doit remettre à un parent ou une personne responsable.» Cet altruisme s'explique sans doute en partie par une course moins effrénée qu'en ville pour attraper la clientèle. Mais aussi, par l'assurance d'un certain volume de déplacements que donne le contrat annuel du transport adapté.

#### TAXIS MUTANTS

La chasse gardée des territoires de taxi complique par contre la tâche aux organismes de transport adapté. «Cette année, on doit contracter deux compagnies de taxi, car notre territoire est différent des leurs», souligne Louise Labbé.

S'il y avait une chose principale à améliorer dans le service offert par les taxis, Louise Labbé n'hésite pas : «il faudrait donner une formation obligatoire plus approfondie. Les chauffeurs de taxis savent comment embarquer les personnes handicapées dans leurs véhicules. Mais ils parlent de "chaises" à embarquer ou à débarquer... alors qu'il s'agit de personnes!» Elle résume : «on



PHOTO : ALEXANDRE GILBERT

Transport ajusté 2000, à Matane. L'utilisateur et le chauffeur...

a appris aux chauffeurs comment ne pas faire mal aux personnes handicapées mais pas comment leur faire du bien».

On est loin de la calèche, direz-vous. Pas si loin, pourtant. Les taxis d'aujourd'hui ne font que perpétuer leur adaptation historique. La calèche n'a-t-elle pas été tour à tour transport interurbain, limousine pour les grands événements et corbillard pour le dernier voyage? Comme si le taxi venait colmater les brèches, prendre la relève en périodes de transition. Ce fut sans doute le cas quand le petit village devint gros village puis ville. Les déplacements piétonniers et la charette devinrent inadaptés aux distances chaque jour plus grandes à parcourir. La calèche puis l'automobile prirent le relais. Des hommes et, parfois leurs épouses, commencèrent à en faire un métier. Ce fut encore le cas quand les transports en commun arrivèrent et que le taxi dut se recycler en camion de livraison, en service d'accompagnement ou en transport adapté. C'est encore le cas aujourd'hui : bien des circuits d'autobus ne sont plus rentables et le taxi apparaît comme une solution. Le taxi est en fait un survivant, un mutant 🐛



Marcel Bélanger, du CLCS de Matane...

PHOTO : ALEXANDRE GILBERT



Suite de la page 28

1973, dans la foulée du rapport, le gouvernement rapatrie la réglementation du taxi à Québec. Les territoires, nommés agglomérations de taxi, couvrent désormais plusieurs municipalités.

La tarification est établie par la naissante Commission des transports du Québec. Finalement, tout taxi doit s'inscrire à une ligue de propriétaires de taxis, véritable formule Rand adaptée à cette industrie.

En 1979, Québec gèle l'émission de nouveaux permis pour permettre à qui travaille dans l'industrie du taxi d'être capable d'en vivre. Il faudra en plus, pour Montréal, deux plans de rachat, en 1983 puis 1985, avant de réduire le nombre de voitures-taxi en circulation et de stabiliser la valeur des permis. En 1990, 1 287 permis ont été rachetés par les autres chauffeurs. Au cours de cette période, le ra-



PHOTO : COURTOISIE VILLE DE MONTRÉAL, GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES

chat massif donne de la valeur aux permis de taxi montréalais, passant de 10 000 \$ à 55 000 \$. Un permis de taxi qui, rappelons-le, valait 15 \$ à la fin des années 40.

Les années 80 s'amorcent avec une importante récession et l'industrie du taxi est touchée de plein fouet. En 1983, le gouvernement du Québec adopte la Loi sur le transport par taxi ouvrant de nouveaux marchés aux taxis et proposant une régionalisation des responsabilités, lois et règlements. Seule la Communauté urbaine de Montréal s'est ainsi dotée d'un Bureau du taxi. La crise y est plus criante, le volume de véhicules problématique.

#### NOUVEAUX VISAGES

Pour Richard Boyer, directeur du Bureau du taxi de Montréal, deux éléments importants marquent les dix dernières années dans la Métropole. «Avec l'ouverture du Casino, on constate une augmentation du chiffre d'affaires des chauffeurs de taxi», note M. Boyer. «Le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval apporte aussi un lot de courses pour les taxis.»

La formation obligatoire, depuis 1994, marque elle aussi un tournant. Et, depuis les années 80, l'arrivée de chauffeurs, issus de vagues récentes d'immigration, qui vient gonfler davantage le nombre de chauffeurs de taxi à Montréal, dans une industrie autrefois plus homogène.

À 69 ans, M. Roger St-Denis est un peu nostalgique du temps où le trafic était moins lourd, où «on avait du plaisir à conduire». Souhaitons-lui une retraite paisible dans sa petite maison chaleureuse de Saint-Anne-de-Bellevue. Son bas de laine, c'est son taxi.

## DOSSIER : LES 2 LAC ST-JEAN

### André Beauchamp : l'homme qui pense l'eau

### Vietnam : une bourgeoisie aux sympathies communistes



à lire dans la prochaine édition  
septembre-octobre 2000

Le ministère de l'Industrie et du Commerce  
contribue au développement  
de l'économie sociale au Québec



www.mic.gouv.qc.ca



# COMPRENDRE LE MONDE AUTREMENT

Un magazine indépendant pose un regard critique sur les conditions socio-politiques, économiques et culturelles d'ici et d'ailleurs. Comment se transforme la société? Qui décide? Qui écope? Qui propose de faire autrement? Voilà ce qui nous intéresse.

En vous abonnant, vous appuyez ce projet d'une presse libre et citoyenne.



**1 an  
6 numéros  
20\$**

## OFFRE D'ABONNEMENT

- Oui, je souhaite m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) au tarif de 20 \$
- Oui, je désire m'abonner à Recto Verso pour un an (6 numéros) et contribuer par un abonnement de soutien au tarif de 50 \$

Je vous indique mes coordonnées :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Paiement inclus : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Merci de nous retourner ce coupon au :

1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5  
Informations : Tél. : (514) 523-5998 • Télécopieur : (514) 523-5812

Une monnaie commune nord-américaine?

# Ton dollar ou le mien?

Julie Perreault

**F**inie l'idée d'un dollar québécois, la fameuse «piastre à Lévesque», symbole fort de l'option souverainiste du Québec des années 70. Bernard Landry est parti en croisade et milite pour une monnaie commune des Amériques. Le Bloc québécois, plus étapiste, plaide pour une monnaie unique en Amérique du Nord pouvant ensuite s'élargir à l'Amérique du Sud. Même le très canadien Institut C. D. Howe recommande au gouvernement fédéral d'étudier la faisabilité d'une monnaie nord-américaine. Mais, globalement, le Canada anglais reste frileux quand il s'agit de son dollar. Souveraineté, symbole identitaire et levier économique sont au coeur du débat.

naies nationales et d'intenses discussions sur une union politique ont donné naissance à l'Euro. Les boules de cristal des économistes sont optimistes : l'Euro a toutes les chances de devenir une monnaie forte, une, sinon LA référence mondiale. Or, quand une équipe semble améliorer son jeu, cela suscite des remous au sein des équipes adverses.

Le débat est inévitable, certes. Les solutions, elles, seront des choix sociaux, économiques et politiques. Dans cette nouvelle dynamique sociale, dans ce rapport de forces, personne ne peut à coup

PHOTO : PHIL VELASQUEZ

La vague de dollarisation de pays latino-américains au cours des derniers mois n'est pas étrangère au débat actuel. Les règles économiques mondiales se transforment. Les marchés s'agrandissent, de nationaux, ils deviennent internationaux. Les accords économiques régionaux se multiplient. Tentons une comparaison avec un sport comme le football, où des équipes, aux stratégies diverses, s'affrontent. Un jour, des équipes puissantes décident de changer les règles du jeu. D'abord, certaines veulent changer les limites du terrain, changer les règles de participation des équipes, voire les façons de jouer le jeu lui-même. Logiquement, un des partenaires va vouloir changer le ballon, désormais mésadapté aux nouvelles règles établies. Même chose pour la monnaie...

Si on parle ici de changer le dollar canadien contre un autre, c'est la faute à l'Euro. Depuis janvier 1999, soit depuis moins d'un an et demi, l'Union européenne a une monnaie unique. Un processus d'une dizaine d'années d'ajustement des mon-

**DEVISES INTERNATIONALES**  
CURRENCIES INTERNATIONAL

Billets Principaux (billets) Countries

	Autriche			
	Belgique			
	Danemark			
	Angleterre			
	France			
	Allemagne			
	Italie			
	Japon			
	Corée du Sud			
	Suède			
	Suisse			

PHOTO : DANIEL S. LEGAULT



C'est comme si, un jour, des équipes de football, aux stratégies diverses, décidaient de changer les règles du jeu...



## L'Équateur dollarisé

### Vendre la maison pour payer l'épicerie

Le 9 janvier 2000, le gouvernement de l'Équateur a remplacé sa monnaie nationale, le sucre, par le dollar états-unien. Assorti d'une vague de privatisations, c'est le principal moyen retenu pour endiguer la crise qui secoue le pays. Depuis, les prix des produits de base grimpent en flèche. Le panier d'épicerie passe de 200 à 300 \$. Le prix des billets d'autobus double. Mais les salaires ne suivent pas. Le chômage augmente et touche une personne sur cinq. Vous auriez pris la rue. C'est ce que le peuple équatorien a fait.

Le gouvernement a failli être renversé. Mais les militaires veillaient au grain. Un fidèle, le vice-président de l'ancien gouvernement, Gustavo Noboa, a été porté à la présidence et le soulèvement maté. Les enjeux sont grands : rétablir la confiance dans l'économie du pays et poursuivre la dollarisation comme voie de sortie de crise. Un «coup d'État économique», selon l'économiste Alberto Acosta.

#### LE DOLLAR COÛTE CHER

Pour le gouvernement équatorien, la dollarisation est un véritable gilet de sauvetage. Car le pays est dans la tempête depuis presque dix ans. *El niño* a d'abord dévasté le pays. La crise asiatique a ensuite fait dégringoler le prix du pétrole. Les revenus de l'Équateur ont fondu. L'inflation galope depuis. Fin 1999, l'argent sort à flot du pays et ébranle le système bancaire. Le gouvernement prend les grands moyens. L'argent est gelé dans les comptes de banque. 1 milliard \$ du budget national est injecté dans les banques pour éviter la débandade.



PHOTO : JULIE PERREAULT

Le pays a besoin d'argent, pour rétablir l'équilibre économique et appuyer la dollarisation. Le gouvernement de l'Équateur frappe donc à la porte du Fonds monétaire international (FMI). Il lui demande un prêt de 300 millions \$, remboursables dans un an. Pas de problème, répond le FMI. Mais, pour s'assurer que le prêt sera remis, des conditions devront être remplies dont l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Pas de problème, répond le Président. J'ai besoin d'argent, je vais vendre le pays. Les raffineries, les pipelines et la vingtaine d'entreprises d'électricité seront mises en vente. Les deux entreprises de télécommunication d'État seront privatisées. La gestion des ports de Guayaquil et Esmeralda sera ouverte au privé. L'assainissement et la distribution de l'eau aussi. Le régime de pension de vieillesse passera au secteur privé. La fonction publique maigrira de 15 000 personnes. Les normes du travail seront «assouplies» et la sécurité d'emploi diminuée.

Il y a un problème. Les autochtones, les appauvris-es et même la classe moyenne sont dépossédés-es par l'imposition du dollar. Les épargnes ont fondu comme neige au soleil. Pour un million de sucres mis à la banque il y a un an et demi, environ 200 \$ à l'époque, l'épargnant-e se retrouve aujourd'hui avec 40 \$. Les dettes, elles, sont multipliées par trois, par cinq. La vie coûte cher, très cher.

Selon la Commission oecuménique des droits humains, près d'un million et demi d'Équatoriens-nes ont quitté le pays, fuyant la crise. Pour le Frente Patriótico, une large coalition de mouvements sociaux, l'entente entre le FMI et le gouvernement équatorien est un véritable accord d'esclavage. La résistance à la dollarisation va se poursuivre et risque d'ébranler la légitimité du gouvernement. La dollarisation a un prix, il est coûteux, économiquement et politiquement.



Marché d'Ottavalo, en Équateur.

PHOTO : JULIE PERREAULT



*Il semble difficile d'intéresser les gens aux débats sur la monnaie, qui semblent loin de leur vie quotidienne...*

PHOTO : BERNARD JEAY

## Il serait plus intéressant de tenter l'aventure avec le plus grand nombre de pays possible incluant le Brésil, une économie émergente.

sûr prédire le pointage final. Pour suivre la «game», vaut mieux connaître les stratégies et le poids relatif de chacun.

### 1,2,3,4, MA TITE VACHE A MAL AUX PATTES

Pour le Québec, quatre options sont présentement sur la table. D'abord, le statu quo : on garde le dollar canadien. Et il continue de flotter, c'est-à-dire de baisser ou prendre de la valeur, selon certaines situations extérieures ou intérieures.

Prenons l'exemple de la fameuse crise asiatique qui a entraîné la baisse du prix des matières premières. De larges secteurs du Québec et du Canada étaient visés. La Banque centrale du Canada, qui détermine la valeur du dollar canadien, a choisi de le déprécier. Cette décision a amorti le choc extérieur venu d'Asie. Voyons comment. Les entreprises exportant des matières premières dévaluées perdent moins si leur monnaie vaut moins cher. Imaginons une entreprise qui exporte du bois à 10 \$ le billot. Si en quelques mois, le prix du billot chute à 7 \$, l'entreprise a un manque à gagner de 3 \$ par billot. C'est là qu'intervient la baisse du taux du dollar. En dévaluant la monnaie, le manque à gagner est moins important et la valeur du billot reste compétitive. Le problème, c'est que la capacité à acheter des biens étrangers devient moins grande.

Le choix de la politique monétaire est lié à la structure et au développement de l'économie nationale. Un pays grand exportateur de matières premières n'a pas les mêmes fragilités qu'un pays de services ou d'industries spécialisées. Un pays formé de zones géographiques aux fonctions industrielles distinctes pourrait avoir une politique monétaire favorable à certaines zones et nuisibles à d'autres. Selon Bernard Landry, «il faut combattre autrement que par la monnaie les disparités régionales». Des mesures fiscales peuvent ainsi compenser les distorsions causées par la politique monétaire.

Toujours choisir l'option d'abaisser la valeur de la monnaie, servant les secteurs exportateurs, peut

nuire à certaines stratégies de développement. Au Québec, plusieurs régions-ressources souhaitent accroître la transformation de l'aluminium et du bois, par exemple. Pour y parvenir, l'importation de machineries et de technologies avancées pourrait être nécessaire. Mais si la monnaie est dévaluée, ces importations coûteront plus cher. La politique monétaire n'est pas neutre. Elle encourage un type de développement, en défavorise d'autres.

### DEUX DOLLARS, UNE VALEUR

La deuxième option est celle d'arrêter le tangage de notre dollar et de l'ancrer à une valeur précise, en l'occurrence celle du dollar états-unien. Cette option apporte des avantages importants. Elle stabilise et réduit l'incertitude pour les investisseurs. Un inconvénient majeur par contre : l'inflexibilité. Devant un choc externe comme la chute du prix des matières premières, l'impact de l'avis de plusieurs économistes aurait été plus profond. On aurait assisté à une augmentation des taux d'intérêt. Le coût de la vie aurait grimpé davantage.

Des pays comme Hong-Kong et l'Argentine se sont dotés d'un conseil monétaire qui fixe le taux de change et le maintien au niveau du dollar états-unien. Le dollar est une denrée dispendieuse. En Argentine, le montant de la dette, désormais en dollars EU, a crû de façon importante, comme les dépenses du gouvernement. Malgré une croissance économique importante, le pays restera quelque temps en déficit budgétaire.

### LA REINE OU L'ONCLE?

Le Panama l'a adopté en 1904. L'Équateur et le Salvador viennent de le prendre. Comme 25 autres pays dans le monde, ils partagent la même monnaie, le dollar états-unien. Selon Liliana Rojas-Suarez, directrice «Amérique Latine» pour la Deutsche Bank à New-York, «les gouvernements ne font que valider un fait économique. Les gens de ces pays en confiance dans leur monnaie nationale et l'avaient changée pour des dollars US.» Dans le milieu des affaires québécois et canadien, certains croient qu'on devrait faire la même chose. De nombreuses transactions commerciales se font

déjà, *de facto*, avec les billets verts de l'oncle Sam. Au Québec, de grandes compagnies, comme Bombardier, vendent leurs produits et publient leurs états financiers en dollars yankee. Mais c'est sans compter la perte de souveraineté vers Washington. Notre politique monétaire a souvent des airs de siamoise avec ceux des États-Unis, mais on constate des différences.

Le dollar états-unien est bien sûr une monnaie forte à l'échelle internationale. Près de la moitié des échanges commerciaux mondiaux se font en dollar états-unien. Cela pourrait changer. À preuve, l'évolution des réserves des Banques centrales du monde. En 1973, dans leurs «bas de laine», l'argent en réserve est au

trois quarts de l'argent états-unien. En 1991, on ne trouve plus que la moitié des réserves en dollars états-unien au profit du mark allemand, du yen japonais et de la livre anglaise. Sans compter que l'économie des États-Unis d'Amé-

rique est sur-endettée et qu'on y vit au-dessus de ses moyens. Comprenons : le dollar vaut plus cher que ce qu'il devrait valoir.

#### APRÈS EURO, L'AMERO?

Dernière option : s'inspirer du modèle européen, de la stratégie de l'équipe d'en face, pour se donner une monnaie commune à plusieurs pays d'Amérique. Un nom circule déjà, l'Améro. Là, l'option varie selon qu'on pense à une monnaie pour les trois pays du Nord, partenaires de l'Accord de Libre-Échange Nord-Américain, ou à une monnaie qui pourrait inclure tous les pays des Amériques. Coïncidence, on parle simultanément d'élargir aux Amériques la zone actuelle de libre-échange... Une petite monnaie unique avec ça?

La différence avec l'Europe, c'est l'asymétrie entre les joueurs. Les États-Unis sont un joueur de taille disproportionnée comparé aux autres pays d'Amérique. Comment penser une union

monétaire qui ne serait pas une simple extension de la politique monétaire états-unienne? Il serait plus intéressant de tenter l'aventure avec le plus grand nombre de pays possible incluant le Brésil, une économie émergente.

#### QUÉBEC, CANADA, MÊME COMBAT?

La question de la souveraineté politique se pose. Pas question d'adopter les billets verts dans ce cas. Comme le disait récemment un auditeur du «Midi 15» de Radio-Canada, en tribune téléphonique : «ça ne me tente pas d'avoir un billet tout en anglais, avec l'image d'un président américain. Cela n'a pas de lien avec notre histoire, notre langue. Dernière l'argent, il y a l'image d'un pays.» Choisir le dollar états-unien, c'est comme devenir un autre Porto-Rico.

Le débat n'anime pas les mêmes passions au Québec qu'au Canada. L'économiste Pierre Fortin faisait récemment remarquer que «les Canadiens ont un nationalisme très développé par rapport à leur monnaie mais écoutent à longueur de journée la télévision des États. Au Québec, nous n'avons pas la fibre nationaliste très aiguisée par rapport au dollar canadien mais notre télévision est québécoise et canadienne.» Faut-il se surprendre? Le Québec a-t-il vraiment plus de pouvoir sur le cours du dollar canadien qu'il n'en aurait sur un dollar états-unien ou une monnaie unique?

Une monnaie des Amériques mérite plus de réflexion. Une monnaie panaméricaine pourrait peut-être favoriser l'accession du Québec à la souveraineté en stabilisant la monnaie de la région. C'est le parti pris des souverainistes, à Québec comme à Ottawa. D'ailleurs, la seule chance pour le Québec d'influer sur une politique monétaire panaméricaine serait d'être un État souverain, un pays. Mais influencer ce n'est pas contrôler. Il faudra encore peser les avantages et les limites d'une telle option. Quelle souveraineté choisir? Quelle dépendance quitter? Le débat nous concerne, il ne fait que commencer. ☘



PHOTO : JULIE PERRAULT

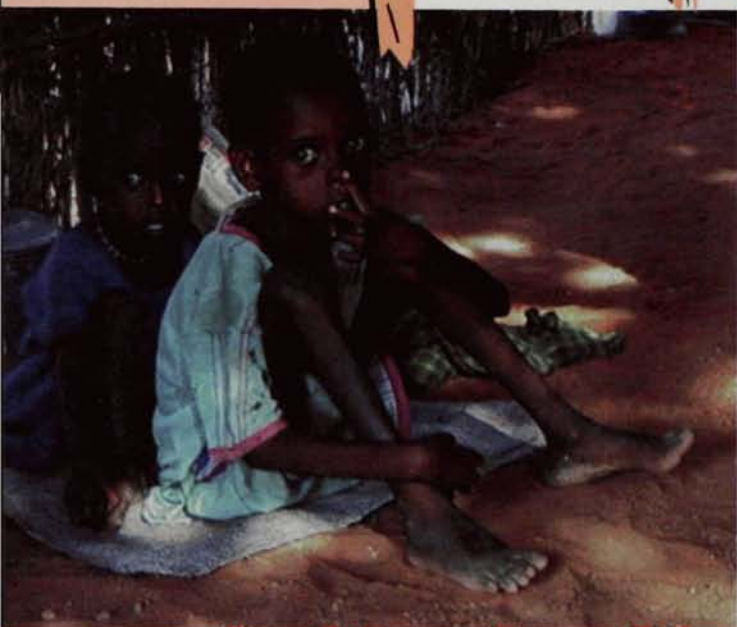
*Au Colloque sur l'avenir monétaire des Amériques, le 18 avril dernier. De gauche à droite, Hervé Carré de Zone Euro, Jean-Pierre Béguelin de Banque Pictet, Christian Deblock de l'UQAM, et Edmond Alphandery du CNP.*



PHOTO : DANIEL S. LEGAULT

**La Corne de l'Afrique connaît une des pires tragédies de son histoire. L'Éthiopie, le Kenya et la Somalie sont touchés par la sécheresse. Depuis trois ans, la pluie y est rare, sinon inexistante. La vie de plus de 12 millions de personnes est menacée par la famine.**

# famine



Québec intervient en Somalie et dans le nord-est du Kenya, concentrant ses efforts autour de Mandera où, en quelques mois, la population des bénéficiaires des distributions alimentaires est passée de 71 000 à 152 000 personnes. Ce nombre pourrait même atteindre 200 000 dès juillet, avec la reprise de la sécheresse.

Rejoint à Nairobi, le responsable des opérations d'urgence, Philippe Carette, parle du mandat qui a été confié à son organisation par le Gouvernement du Kenya et le Programme alimentaire mondial (PAM): «Ils nous ont confié la distribution de quelque 2 200 tonnes de denrées alimentaires par mois. L'opération, qui devait durer jusqu'en juin, est maintenant prolongée jusqu'en décembre. Mandera fait partie des quatre districts du nord du pays qui sont les plus touchés par la famine, et la situation y est particulièrement grave».

## Trois jours de pluie

En mai, Mandera a connu trois jours de pluie seulement. Normalement, cela s'étale de mars à juin et permet la revitalisation des

pâturages et la production agricole pour l'année. Ces trois jours de pluies torrentielles ne favoriseront aucunement une récolte pourtant nécessaire. Les pâturages ne combleront les besoins du bétail que pendant trois semaines ou un mois. Des problèmes à long terme sont à prévoir, car les éleveurs nomades sont maintenant confrontés à une dure réalité: la mère ne pouvant plus allaiter, ils doivent tuer les petits. Si la mère n'est pas trop affaiblie, elle pourra éventuellement régénérer le troupeau. Or, pour l'instant, les troupeaux continuent de diminuer, situation d'autant plus grave qu'on n'avait pas réussi à rattraper les retards accumulés à ce chapitre durant la sécheresse de 1992.

L'urgence se situe au niveau de l'approvisionnement en eau, de la distribution de denrées alimentaires et de la santé. Par exemple, il y a quelques semaines, une épidémie de choléra s'est déclarée. Les groupes locaux et humanitaires ont joint leurs efforts et le tout a été maîtrisé. Cela n'avait cependant rien

# au-delà de l'urgence

## Une tragédie qui perdure

Les écarts de température causent des sécheresses dans la Corne de l'Afrique du globe presque tous les dix ans. Les crises antérieures ont tout de même amené les pays concernés à se doter de réserves alimentaires, qui sont épuisées actuellement.

Depuis deux ans, l'Érythrée et l'Éthiopie étaient en guerre. Plusieurs ONG ont fait pression auprès du Conseil de sécurité des Nations-Unies afin d'amener ces pays à cesser les combats et à négocier. Il est clair pour tous que la guerre a une incidence sur la maîtrise de la sécheresse. Les zones de sécheresse étant situées plus au sud, l'acheminement des secours a été peu affecté.

Les organisations non-gouvernementales présentes sur le terrain ne peuvent que tenter de prévenir la mort et la souffrance de ces populations affligées par la famine. Présente dans cette région depuis plusieurs années, Oxfam-

**Solidarité**  
inter  
nationale



de comparable avec la propagation de la rougeole constatée en Éthiopie, où les enfants déjà affectés par la malnutrition en meurent.

À l'ouest de Mandera, la construction de gros réservoirs d'eau servant en particulier à abreuver les animaux est entreprise depuis le mois de mars. Les pasteurs et leurs troupeaux réfugiés près de Mandera se sont éloignés dans cette direction lors des trois jours de pluie en mai. Pour l'instant, cela diminue la pression sur les puits artésiens existants. De concert avec le ministère de l'Agriculture, un programme de réhabilitation des ressources en eau consiste à forer trois puits artésiens, à en réhabiliter trois autres et à désensabler cinq réservoirs de rétention d'eau dans la partie du district la plus affectée par la sécheresse. Ce programme est financé notamment par le programme Assistance humanitaire internationale de l'ACDI (Agence canadienne de développement international).

La distribution des vivres constitue une opération majeure autant par les quantités en cause que par la méthode employée pour les acheminer aux personnes qui en ont le plus besoin. Depuis le début de la famine, le processus a été revu et il fonctionne maintenant de façon satisfaisante parce que plus de gens y sont impliqués.

Au Kenya, dans les districts de l'ouest et du Rift Valley qui fournissent normalement la plus grande partie des récoltes consommées nationalement, la production de maïs sera un échec à 70 % et celle des haricots, à 90 %.

La prochaine saison des pluies n'est prévue qu'en novembre prochain. «La situation va en s'aggravant, répète Philippe, et on envi-

sage déjà réviser à la hausse les besoins d'approvisionnement en nourriture jusqu'au mois de décembre prochain. Une nouvelle évaluation de la situation sera faite alors. Si les pluies de novembre et décembre ne sont pas suffisantes, l'aide internationale ne pourra s'arrêter à la fin de l'année».

«Or, ce qui me paraît encore plus grave, ajoute-t-il, c'est que, pour les enfants de 5 ans et moins — qui représentent 20 % de la population de Mandera — l'alimentation ne peut être basée sur le maïs ou les légumineuses, il leur faut plus. Mais, comme il y a de moins en moins d'animaux, il y a d'autant moins de lait!» La solution: rebâtir le cheptel et faire appel à l'aide internationale.

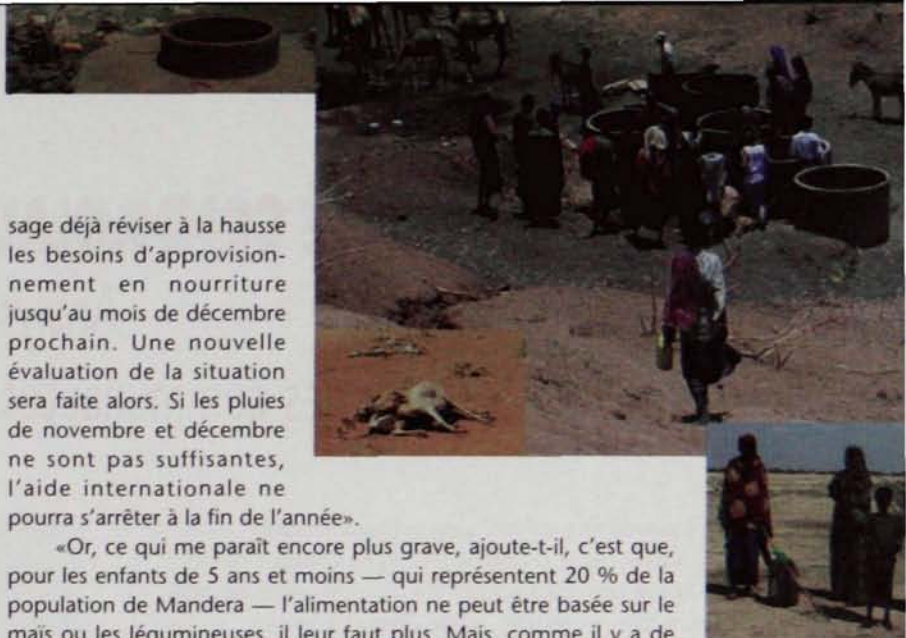
## L'avenir

Et l'avenir? «En parallèle des opérations d'urgence, nous y travaillons déjà, répond le coopérant-volontaire québécois. Avec les autorités locales et d'autres ONG, nous sommes à faire l'évaluation des besoins. On pense surtout en termes d'approvisionnement en eau, soit plus spécifiquement à l'amélioration de l'irrigation des berges de la rivière, en termes d'amélioration de la production agricole se mariant au renouvellement des troupeaux d'animaux, sans oublier l'éducation et la responsabilisation des citoyens».

## Renforcer les solidarités locales

La distribution des vivres est organisée par un comité qui réunit des administrateurs du district, les ONG et une centaine de comités de niveau local, incluant les leaders (aînés) des communautés, les représentants des groupes de base et les chefs de villages. Ils ont déterminé les critères de sélection afin de cibler les familles les plus touchées par la sécheresse, qui auront droit aux rations alimentaires. Ces critères sont constamment revalidés auprès des communautés. Les travailleurs des ONG n'ont plus ensuite qu'un rôle de monitoring, car un des objectifs importants reste le renforcement des capacités locales. Tout est donc fait par voie de consensus, tant au niveau du district qu'au niveau local.

Les denrées distribuées sont essentiellement le maïs en grain, l'huile et les haricots. Un équilibre est cependant nécessaire entre les trois aliments. Le manque de ressources et de disponibilité locale de ces denrées font en sorte que le PAM (Programme alimentaire mondial) n'arrive pas à fournir la totalité des denrées requises. Des achats internationaux doivent donc être faits, avec les coûts et délais que cela implique.



OXFAM-QUÉBEC fait la promotion du commerce équitable depuis 1996 par le biais de Commerce équitable OXFAM-QUÉBEC inc. (CEOQI). Nous voulons ainsi tisser des liens de solidarité entre la population québécoise et les petits producteurs du Sud face au système mondial d'échanges fondé sur leur exploitation.

OXFAM-QUÉBEC  
2330, rue Notre-Dame Ouest  
bureau 200  
Montréal, Québec H3J 1N4  
Tél. : (514) 937-1614  
Télec. : (514) 937-9452  
Courriel: info@oxfam.qc.ca  
Internet: www.oxfam.qc.ca

Conception graphique: Philippe Langlois

Cet espace est retenu  
et payé par:

AQOCI  
DÉVELOPPEMENT ET PAIX  
INTER PARES  
OXFAM-QUÉBEC  
SUCC

organismes  
de coopération internationale  
voués au développement  
de solidarités entre les peuples  
d'ici et d'ailleurs.



# LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE EN FRANÇAIS :

A notre  
santé  
en français!

## Analyse de quatre modèles au sein des communautés francophones et acadiennes

Le 5 juin dernier, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a rendu publique une étude portant sur quatre modèles de santé communautaire en français, soit le Centre de santé communautaire Évangéline (Île-du-Prince-Édouard), le Centre de santé communautaire de Sudbury (Ontario), le Centre médical Seine (Manitoba) et enfin, les services intégrés au Centre de santé Sacré-Cœur (Alberta).

Alors que les soins primaires sont au centre des réformes du système de santé, cette étude de la FCFA du Canada vient révéler un haut degré de satisfaction des francophones à l'égard des services qu'ils reçoivent dans ces centres, de même que la grande importance qu'ils attachent à recevoir des soins de santé en français.

« La réforme des systèmes de santé et le réinvestissement de sommes considérables dans ce secteur offrent une occasion sans précédent d'améliorer les soins de première ligne pour les communautés francophones à travers le pays », d'affirmer le président de la FCFA du Canada, M. Gino LeBlanc. « Il va sans dire que la qualité du service de santé repose en grande partie sur la capacité de pouvoir exprimer dans sa langue maternelle ses symptômes et, surtout, de pouvoir comprendre clairement les explications reçues. »

Les modèles de santé communautaire en français ayant fait l'objet de cette étude évoluent dans des contextes différents et reflètent ainsi la diversité de circonstances, de ressources et de besoins qui caractérise les communautés francophones en milieu minoritaire. De cette façon, la FCFA du Canada a voulu s'assurer que l'étude sur des modèles de santé communautaire en français et ses recommandations puissent servir toutes les communautés.



Le Centre de santé Sacré-Cœur, en Alberta.

Si l'étude démontre une valorisation certaine de la prestation des services en français ainsi qu'un taux de satisfaction élevé des usagers, elle identifie aussi des défis importants. Retenons la difficulté de recruter et de maintenir du personnel en milieu rural ou éloigné, l'absence presque totale de données sur les conditions des populations francophones desservies, ou encore la sous-utilisation des nouvelles technologies.



Le Centre médical Seine, au Manitoba.

Ces quatre pages sont produites par des organisations de la francophonie hors Québec, grâce à la collaboration du :



Le Centre de santé communautaire de Sudbury, en Ontario.

La FCFA du Canada espère que les recommandations du rapport trouveront un écho favorable auprès des gouvernements et que les francophones en situation minoritaire pourront se servir de ce document dans leurs démarches visant l'accès à des services de santé dans leur langue. À cet égard, la FCFA prévoit réaliser une tournée dès l'automne prochain afin de présenter le rapport aux communautés ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux.



L'équipe du Centre de santé communautaire Évangéline, à l'Île-du-Prince-Édouard.



## BILAN DE L'ANNÉE 1999-2000 À LA FCFA DU CANADA Amorce d'un dialogue pancanadien

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a voulu marquer sa vingt-cinquième année d'existence en dressant un portrait des priorités d'avenir de la francophonie canadienne en milieu minoritaire et en les partageant avec les autres composantes de la société canadienne.

C'est ainsi qu'est né le projet *Dialogue*, un des faits saillants de l'année 1999-2000 à la FCFA et de l'Année de la Francophonie canadienne (mars 1999 à mars 2000). Cette initiative d'envergure nationale, lancée en février 2000, a pour but de renforcer les liens entre les communautés francophones et les autres collectivités qui composent la société canadienne, soit les anglophones, les francophones du Québec, les peuples autochtones et les communautés ethnoculturelles. *Dialogue* se voue également à la promotion des communautés francophones et acadiennes dans chaque province et territoire du pays.

Il aura fallu plusieurs mois pour définir l'image du projet, pour en déterminer les directions et la démarche et préparer les documents d'appui. Un comité d'orientation, composé de

représentantes et de représentants des groupes visés par le projet, a cédé sa place à l'automne 1999 aux membres permanents du groupe de travail *Dialogue*, soit Gino LeBlanc (président de la FCFA et du groupe de travail), Marc C. Arnal (Alberta), Mariette Carrier-Fraser (Ontario) et Isabelle Chiasson (Nouveau-Brunswick), des personnes bien connues pour leur engagement envers les communautés francophones et acadiennes.

Après le lancement officiel du projet à Ottawa, le groupe de travail a amorcé sa tournée pancanadienne avec des visites aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Québec au cours des mois de février et mars 2000. Cette tournée a pris fin

au début du mois de juin. Les conclusions du projet seront présentées lors d'un rassemblement public qui aura lieu à Ottawa en octobre prochain.



## BILAN DE L'ANNÉE 1999-2000 À LA FCFA DU CANADA

Par ailleurs, le dossier de la santé en français a considérablement progressé au cours de 1999-2000. Notons les faits marquants suivants :

- La fin de l'étude sur la santé communautaire en français, qui présente une analyse de quatre modèles possibles de prestation de services en français en milieu minoritaire. Le rapport de l'étude a été présenté aux associations membres de la FCFA en mars et rendu public au début de juin 2000.
- La FCFA, ses associations membres et d'autres organismes nationaux ont constitué une nouvelle Équipe francophonie en novembre 1999 pour sensibiliser une cinquantaine de ministres, députés et hauts fonctionnaires fédéraux aux besoins des enfants francophones. La FCFA et ses partenaires ont posé ce geste afin d'associer les communautés francophones et acadiennes au *Plan d'action national pour les enfants* qui prévoit de nouveaux investissements visant à soutenir le développement des jeunes enfants. Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires travaillent au développement d'une entente qui déterminera les objectifs et les paramètres financiers de ce plan d'ici décembre 2000.
- Soulignons enfin la création du Comité consultatif sur les communautés minoritaires francophones à Santé Canada, qui fait suite à une recommandation formulée en novembre dernier par la FCFA au ministre Allan Rock. Le Comité a vu le jour en avril 2000.

Un autre dossier ayant connu un dénouement en 1999-2000 est celui du renouvellement des ententes Canada-communautés, accords conclus entre le ministère du Patrimoine canadien et les collectivités francophones et acadiennes afin d'appuyer le développement continu de ces dernières. Cette seconde génération d'ententes viendra à échéance en mars 2004, après quoi elles devront être renégociées. La FCFA s'est acquitté de son rôle de liaison et de transmission de l'information pendant les pourparlers entre ses associations membres et le gouvernement fédéral. Elle a aussi mis en place un mécanisme d'évaluation de ces négociations.

Autre bonne nouvelle : en janvier 2000, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

annonçait qu'il renouvelait les licences de la Société Radio-Canada pour les sept prochaines années, en y rattachant toutefois certaines conditions. Quelques-unes d'entre elles étaient d'un intérêt particulier pour les communautés francophones et acadiennes qui dénonçaient depuis belle lurette leur absence de la programmation nationale de la télévision de Radio-Canada, doléance exprimée maintes fois par la FCFA au fil des ans. Ainsi, le CRTC a demandé à la SRC d'accorder « une plus grande place aux collectivités francophones hors Québec dans sa programmation, et ce, dans tous les genres d'émissions. » La FCFA surveillera Radio-Canada de près pour voir comment la société d'État répondra à cette recommandation.

D'autre part, les communautés francophones et acadiennes ont remporté des victoires importantes en 1999-2000 devant les tribunaux pour faire respecter leurs droits les plus élémentaires. La Cour suprême du Canada est intervenue dans deux causes. Ainsi, en mai 1999, le plus haut tribunal du pays affirmait dans l'arrêt *Beaulac* « que les droits linguistiques de nature institutionnelle exigent des mesures gouvernementales pour leur mise en œuvre et créent, en conséquence, des obligations pour l'État. » Les inconvénients administratifs et les coûts financiers supplémentaires ne sont donc plus des facteurs pertinents lorsque vient le temps d'assurer le respect des droits linguistiques. Puis, en janvier 2000, la Cour suprême a appuyé les parents francophones de Summerside (IPÉ) qui militaient en faveur de l'établissement d'une école de langue française dans leur communauté (l'affaire *Arsenault-Cameron*), en confirmant le droit des communautés francophones et acadiennes à une instruction dans leur langue et le droit de leurs conseils et commissions scolaires « de déterminer l'emplacement des classes ou établissements requis ».

Enfin, en novembre 1999, la Cour supérieure de l'Ontario donnait raison à l'hôpital Montfort d'Ottawa dans sa lutte pour éviter sa fermeture, telle que souhaitée par le gouvernement de l'Ontario. La Cour a indiqué que les institutions comme Montfort sont des lieux linguistiques et culturels qui fournissent aux personnes les moyens d'affirmer et d'exprimer leur identité culturelle. La FCFA appuiera l'hôpital Montfort lorsque sa cause sera entendue par la Cour d'appel de l'Ontario au cours des prochains mois.

**Site Web de la FCFA du Canada :**

<http://www.franco.ca/fcfa/>



Association canadienne-française  
de l'Ontario

# Table de concertation sur les études postsecondaires en Ontario français

Suite à la réception d'une subvention de 29 400 \$ de l'Office des Affaires francophones, l'ACFO, en collaboration avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et Direction Jeunesse, mettait sur pied une table de concertation sur les études postsecondaires avec la pleine participation de nos neuf institutions offrant des programmes en langue française en Ontario : la Cité collégiale; le collège Boréal ; le collège des Grands Lacs; le collège d'Alfred; le collège Glendon; l'université de Hearst; l'université Laurentienne; l'université d'Ottawa et l'université Saint-Paul.

## But de la table de concertation :

Le but de cette table de discussion et de planification communautaire était de développer des stratégies face aux trois éléments prioritaires suivants :

1. L'adéquation dans l'offre des programmes et des services postsecondaires en langue française.
2. Les raisons de la faible participation des francophones de l'Ontario aux études postsecondaires et les stratégies systémiques pour l'augmenter.
3. Les différents niveaux de collaboration et d'intégration des études collégiales et universitaires.

## Sujets de discussions de la table de concertation

Afin de débiter le constat sur les études postsecondaires en langue française en Ontario, l'ACFO présentait une documentation préliminaire sur l'offre des programmes par chacune de nos neuf institutions postsecondaires en Ontario français durant les trois dernières années. Aussi à cette rencontre l'ACFO présentait les résultats d'un sondage de l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO) sur les intentions des diplômés des écoles secondaires de langue française par rapport aux études postsecondaires.

Les autres sujets de présentation et de discussion à cette table étaient les suivants :

1. Partage sur les projets de développement des programmes et services des collèges et des universités en Ontario français.

2. Une discussion sur le faible taux de participation des Franco-Ontariens aux études postsecondaires en langue française.
3. Discussion sur des stratégies pour augmenter le taux de participation des Franco-Ontariens aux études postsecondaires en langue française.
4. Discussion sur les stratégies de collaboration, de concertation et d'articulation face aux études collégiales et universitaires.
5. Discussion sur les modes de renforcement de la gestion francophone des études postsecondaires

## Sondages auprès des jeunes

À cette table la FESFO partageait les résultats de nombreux sondages auprès des élèves des écoles secondaires. Voici des données intéressantes qui en ressortent :

QUOTIDIENNEMENT, CE QUI MOTIVE LE PLUS DANS UNE INSTITUTION SCOLAIRE C'EST (en priorité des réponses) :

1. Rencontrer des gens de mon âge, créer des liens et des amitiés.
2. Les activités et l'ambiance de la vie étudiante.
3. Les sports et les activités récréatives.
4. Certains profs (ceux qui sont passionnés et qui interagissent avec moi).
5. Certains cours (ceux qui bougent, qui nous ressemblent et dont on voit l'utilité).



Alcide Gour

La firme DSL de Toronto et un comité avec représentation de nos neuf institutions postsecondaires offriront un appui au projet afin d'élaborer un rapport qui étoffe le constat, les enjeux et les stratégies de développement des études postsecondaires en Ontario français.



Association canadienne-française  
de l'Ontario

## BILAN

«J'aurais aimé vivre ma foi comme ceux qui ont eu des apparitions, mais moi, je n'en ai jamais eu.» Céline Lemay, 80 ans, Québec, citée dans *Vieillir vivant*, aux éditions Fides. [DSL]

## L'ARMÉE ESPAGNOLE EN DÉROUTE

Face à une crise de recrutement sans précédent, l'armée espagnole abaisse ses critères d'embauche. Désormais, le quotient intellectuel des recrues pourra être de 70. Selon des psychologues «un QI de 70 est le minimum nécessaire à un comportement normal». *Daily Telegraph*. [LH]

## Techno-pop

Le ministre Legault dit que la réforme scolaire de septembre gagnerait à être connue et communiquée. Et, candidement : «il faut que même moi, le ministre de l'Éducation, je sois capable de comprendre!» [DSL]  
*Le Devoir*, 30 mai 2000.

## Le temps passe

Dans les années 70 (lors de la première crise du pétrole), un sondage demandait «vers quelle année estimez-vous que l'énergie des automobiles ne viendra non plus du pétrole, mais de l'électricité?» Réponses très majoritaires : entre 1980 et 1989. [DSL]

## RÉGIME POLICIER

La police philippine s'apprête à mesurer le tour de taille de ses 117 000 employés. L'embonpoint chez les policiers est considéré comme un symbole de corruption. Ces derniers devront se mettre au régime, faute de quoi ils seront licenciés. *Asahi Shimbun*. [LH]

## LES NATIONS ENDORMIES

L'ancien ambassadeur de France à l'ONU, Alain Dejammet, vient de sortir un guide pratique à l'usage des diplomates : «Dormir aux Nations Unies». L'ambassadeur recense les meilleurs endroits pour faire une discrète sieste... [LH]

**TENDANCE** En 1870, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres était de 3 à 1. Cent ans plus tard, cet écart était passé de 10 à 1. Il est aujourd'hui de 50 à 1. [LH]

## Erratum

Dans le dernier numéro (284, mai-juin), une erreur rendait incompréhensible le tableau de la page 29, qui schématisait les différentes positions sur le nouvel étalement urbain. Le revoici donc, en bon état...

## Qui pense quoi de l'étalement?



## Dédé

«Bien des jeunes pensent que l'avenir du monde, ça ne doit pas être que chaque petit bout de terre exige son droit d'exister, et que ça mènerait l'humanité dans un gouffre. Moi je pense le contraire : le conflit ne vient pas de ce que les gens demandent d'exister, il vient de ce qu'on leur refuse d'exister.»

VO (actuellement RectoVerso) n° 254, mai-juin 1995

André Fortin, 1962-2000

TYPOLOGIE	QUI EST-CE?	CAUSES DE L'ÉTALEMENT	CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT	ACTIONS À ÉVITER	ACTIONS À ENCOURAGER
Les non-interventionnistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>élus-es de municipalités périphériques aux centres urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>choix individuel pour une meilleure qualité de vie, à moindres coûts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>pour les couronnes, boom économique et taxes foncières supplémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la mise en place d'outils fiscaux pour contrôler le développement (pacte fiscal, taxe à l'étalement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>offrir la possibilité aux gens de choisir leur cadre de vie</li> <li>favoriser le rachat de logements locatifs dans les villes-centres (gentrifier)</li> </ul>
Les interventionnistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>élus-es de villes-centres touchées par la décroissance démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>morosité économique depuis dix ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>perte de taxes foncières et sous-utilisation des équipements publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le laisser-faire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>contrôler le phénomène</li> <li>revitaliser les villes-centres</li> <li>relancer l'économie locale</li> <li>renover les propriétés et les adapter aux besoins actuels</li> <li>accroître la sécurité</li> <li>obliger l'entretien des immeubles par leurs propriétaires</li> </ul>
Les analystes	<ul style="list-style-type: none"> <li>experts-es du phénomène de l'étalement</li> <li>fonctionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>il s'agit d'un mouvement inévitable lié à l'urbanisation</li> <li>des programmes gouvernementaux ont favorisé l'étalement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>phénomène normal et sans la gravité qu'on lui attribue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>aucune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>mieux planifier le développement</li> <li>identifier un périmètre régional d'urbanisation prioritaire</li> <li>appliquer un zonage sévère</li> <li>favoriser un pacte fiscal régional</li> <li>encourager la tanification à l'utilisation et des redevances de développement</li> </ul>

Inspiré de l'étude exploratoire des positions différenciées d'intervenants municipaux face à l'étalement urbain, réalisée par Marie-Claude Dufour, Mémoire de maîtrise en administration des affaires, novembre 1997.

# C'est bien meilleur...



**avec un syndicat!**



**Le droit de se syndiquer est actuellement bafoué à cause des faiblesses du Code du travail, faiblesses dont se servent à outrance de nombreux employeurs pour brimer les droits des travailleurs et des travailleuses.**



**Pour corriger ces lacunes et aussi pour tenir compte des nouvelles réalités du marché du travail, la FTQ exige une réforme du Code du travail.**



**Le premier ministre s'était engagé à moderniser le Code et la ministre du Travail, Diane Lemieux, doit maintenant procéder sans délai.**



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

**FTQ** [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

LE TRAVAIL D'UNE MULTITUDE  
D'HOMMES ET DE FEMMES  
PRODUIT UNE RICHESSE  
INCALCULABLE

MAIS POURQUOI LES FRUITS DE CE LABEUR  
NE SERVIRAIENT-ILS QU'À COMBLER  
LES CAPRICES DE QUELQUES-UNS  
QUAND LES BESOINS FONDAMENTAUX  
DE LA MAJORITÉ NE SONT PAS SATISFAITS?

LA RICHESSE EST LE FRUIT  
DES EFFORTS DE LA MAJORITÉ

**NOUS REFUSONS  
QU'ELLE DEMEURE ENTRE LES MAINS  
D'UNE MINORITÉ**

LA  RICHESSE,

**ÇA SE PARTAGE!**

